

Envoyé en préfecture le 13/10/2025

Reçu en préfecture le 13/10/2025

Publié le

ID : 062-216205484-20251006-20251003-DE



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024



**GRAND
CALAIS**
Terres & Mers



Envoyé en préfecture le 13/10/2025

Reçu en préfecture le 13/10/2025

Publié le



ID : 062-216205484-20251006-20251003-DE



EDITO

L'année 2024 aura été marquée par des défis d'ampleur nationale, mais aussi par des réussites locales dont nous pouvons collectivement être fiers. À travers ce rapport d'activité, vous retrouverez l'ensemble des actions menées par Grand Calais Terres & Mers pour améliorer le quotidien de ses habitants, soutenir le tissu économique local, développer l'offre de services, renforcer notre attractivité et faire rayonner notre territoire.

En dépit d'un contexte budgétaire incertain, qui a vu les collectivités locales fragilisées par des décisions nationales parfois incohérentes, Grand Calais Terres & Mers a su garder le cap. Nous avons poursuivi notre engagement en faveur d'un territoire plus solidaire, plus sûr, plus attractif et plus durable.

Solidarité, tout d'abord, avec la reconduction de l'Allocation Réussite Étudiante, qui a permis de soutenir plus de 500 jeunes dans leur parcours universitaire. Ce dispositif, auquel je suis très attachée, est une preuve concrète de notre soutien à la jeunesse et à l'égalité des chances. L'année 2024 a également été l'occasion pour moi de montrer la reconnaissance que j'ai pour le travail des agents de Grand Calais. L'inflation a pu être fortement ressentie par beaucoup d'entre eux. C'est pourquoi j'ai décidé du paiement d'une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat. 403 agents communautaires ont ainsi pu bénéficier de ce petit geste qui témoigne de ma volonté de toujours améliorer les conditions d'emploi de nos agents.

Sécurité, ensuite, avec le lancement du chantier de clôture de la zone Transmarck-Turquerie, financé intégralement par le Royaume-Uni. Face aux réalités migratoires et aux conséquences directes pour nos entreprises, j'ai agi avec détermination. La mobilisation de notre agglomération a également conduit à des engagements forts de l'État, que nous continuerons de défendre.

Développement économique, bien sûr, avec la poursuite de la commercialisation de nos zones d'activités, l'avancée de la mission Rebond Industriel, ou encore le partenariat avec l'État à travers l'Atelier des Territoires, pour tracer une stratégie claire et ambitieuse.

Mobilité durable, avec la reconduction de l'aide à l'achat de vélos, saluée par nos habitants, et le développement continu de nos infrastructures au service d'une transition écologique accessible à tous.

Mais 2024 aura aussi été une année de fierté. Le passage de la flamme olympique et paralympique, les exploits sportifs de nos Calaisiens dans toutes les disciplines ou l'exceptionnelle saison touristique de notre agglomération sont autant de signaux que nous allons tous ensemble dans le bon sens. Ces réussites n'auraient pas été possibles sans l'implication constante de nos agents, des élus communautaires, des partenaires locaux, mais aussi des habitantes et des habitants de Grand Calais, toujours engagés et fiers de leur territoire.

Bonne lecture à toutes et à tous,

Natacha BOUCHART

Présidente de Grand Calais Terres & Mers

Maire de Calais

Conseillère régionale des Hauts-de-France

SOMMAIRE

Envoyé en préfecture le 13/10/2025

Reçu en préfecture le 13/10/2025

Publié le

ID : 062-216205484-20251006-20251003-DE



Gérer - Administrer - Déliberer

<i>Les ressources humaines</i>	7
<i>Les élus</i>	8
<i>Les compétences</i>	9
<i>Les outils numériques</i>	11
<i>Les finances</i>	12

Attirer - Développer - Valoriser

<i>Le développement économique</i>	16
<i>Soutien aux entreprises et secteur médical</i>	16
<i>Les zones d'activités</i>	18
<i>La démarche atelier des territoires</i>	20
<i>Tourisme, événementiel</i>	22
<i>Le projet alimentaire territorial</i>	24

Promouvoir - Attirer - Découvrir

<i>Une troisième piscine communautaire</i>	26
<i>Ranson et Icéo</i>	28
<i>La base de voile Tom-Souville</i>	30
<i>La base de char à voile</i>	32
<i>La base d'aviron</i>	33

Trier - Valoriser - Environnement

<i>Valorisation intelligente des déchets</i>	35
<i>Eau potable</i>	36
<i>L'assainissement</i>	38
<i>Les contrôles d'assainissement</i>	40

Diagnostiquer - Rechercher - Promouvoir

<i>Archéologie</i>	42
--------------------------	----

Apprendre - Créer - S'exprimer

<i>L'école d'art</i>	46
<i>Le conservatoire à rayonnement départemental</i>	47
<i>Le Cléa</i>	48
<i>Le réseau des médiathèques</i>	49

Garder - Grandir - Eveiller

<i>Pom de Reinette et d'Api</i>	52
<i>Les centres de loisirs</i>	53

Protéger - Anticiper - Transmettre

<i>Le plan climat air énergie territorial</i>	56
<i>Le développement durable</i>	58
<i>Gestion de l'eau et prévention des inondations</i>	59
<i>Erosion et ruissellement</i>	60
<i>Trame verte et bleue</i>	61
<i>Le refuge fourrière</i>	62

Aménager - Entretenir - Sécuriser

<i>Urbanisme et planification</i>	64
<i>Espace info-énergie</i>	65
<i>L'entretien des espaces publics</i>	66
<i>Plan vélo intercommunal</i>	67

Sécuriser - Prévenir - Accompagner

<i>Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance</i>	69
<i>Contrat de Ville</i>	71

GÉRER - ADMINISTRER - DÉLIBÉRER

**DOTÉE D'UN EXÉCUTIF ET D'UNE
ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE,
GRAND CALAIS TERRES & MERS
ORIENTE LE TERRITOIRE SELON SES
COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES.**

Envoyé en préfecture le 13/10/2025

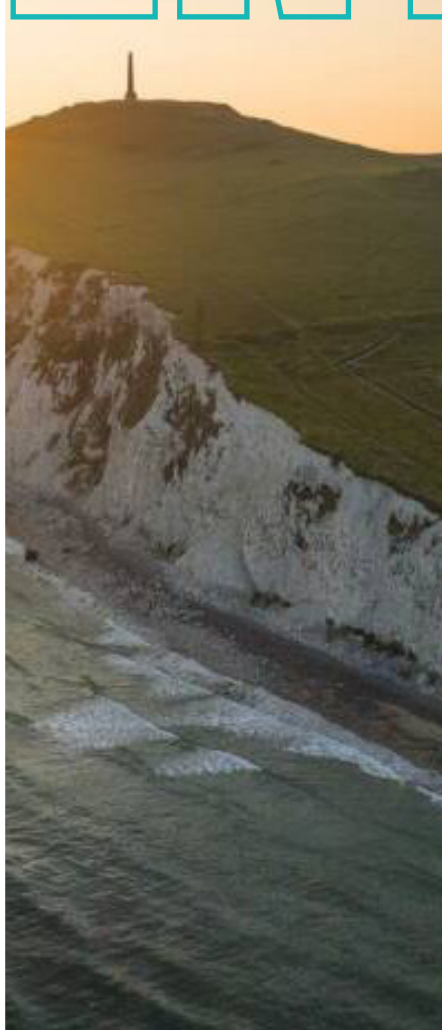
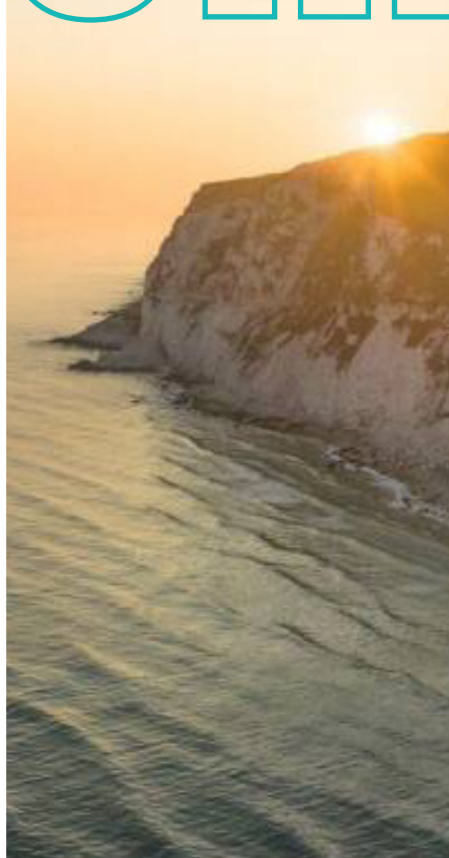
Reçu en préfecture le 13/10/2025

Publié le

ID : 062-216205484-20251006-20251003-DE

S²LOW

ORIENTER



**Grand Calais, centre névralgique
du commerce international.**

GRAND CALAIS TERRES & MERS

FONCTIONNEMENT GENERAL

LOCALISATION

Desservie par l'A16, l'A26, l'Eurostar (Londres-Paris), des lignes TGV au départ de sa gare Calais-Fréthun, l'agglomération Grand Calais Terres & Mers est un centre névralgique du commerce international.

CENTRE NÉVRALGIQUE

Situé à un carrefour stratégique de l'Europe, le Calaisais est le passage privilégié pour se rendre en Angleterre avec près de 30 millions de passagers et 60 millions de tonnes de fret répartis entre les ferries et le tunnel sous la Manche.



5

COMMUNES A LA CRÉATION DE CAP CALAISIS

Le 1^{er} janvier 2001, la Communauté d'agglomération du Calaisais est créée avec cinq communes Calais, Coquelles, Sangatte, Marck et Coulogne.

2017

EXTENSION DU TERRITOIRE AVEC 5 AUTRES COMMUNES

Entrée de Fréthun, Escalles, Hames-Boucres, Nielles-lès-Calais et Les Attaques dans le cadre du schéma départemental de coopération intercommunale.

14

COMMUNES SUITE À LA FUSION ET LA CCSOC

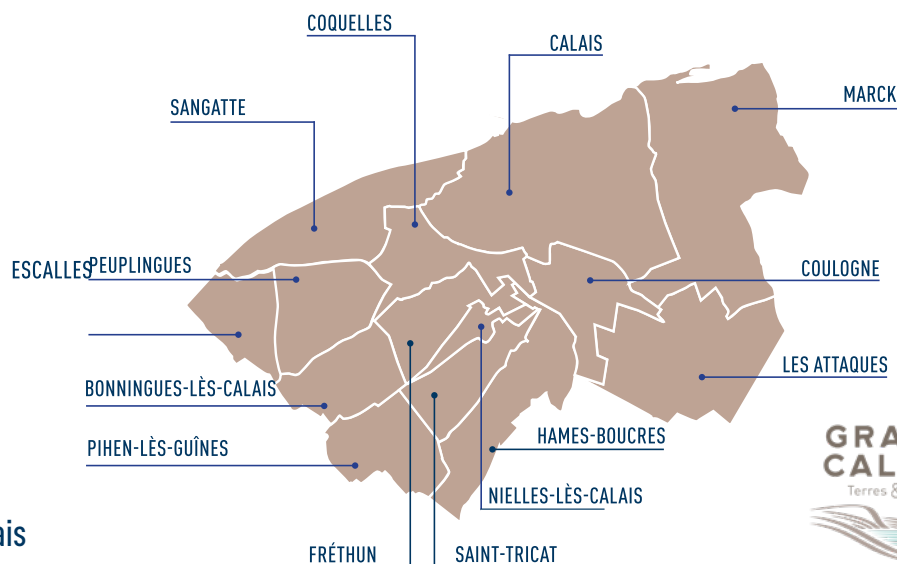
Suite à la fusion avec la Communauté de communes du Sud-Ouest de Calais (2019), naissance de Grand Calais Terres & Mers et ses 14 communes.

2019
2017
2001

- Calais
- Coulogne
- Coquelles
- Marck
- Sangatte
- Fréthun
- Escalles
- Les Attaques
- Hames-Boucres
- Peuplingues
- Saint-Tricat
- Nielles-lès-Calais
- Pihen-les-Guînes
- Bonningues-lès-Calais



L'hôtel communautaire, situé boulevard Gambetta, reçoit régulièrement la visite de chevaux du Boulonnais. Dans le cadre du recyclage des chaussures de sécurité, la société Takapas vient avec sa remorque tractée récupérer les stocks.



RESSOURCES HUMAINES

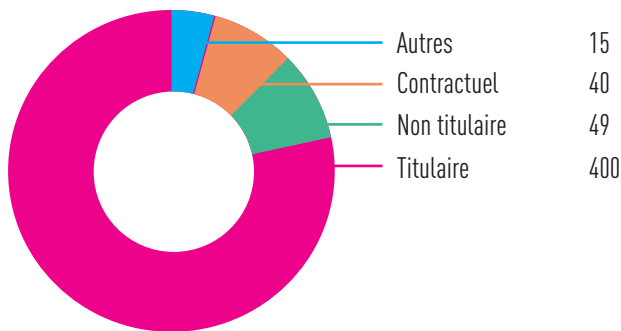
RÉPARTITION PAR CATÉGORIE

504 agents

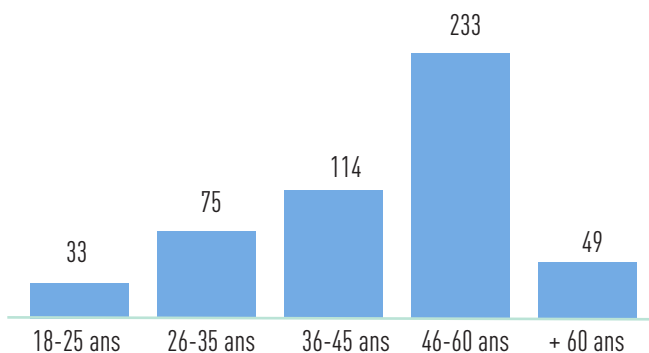
192 femmes

312 hommes

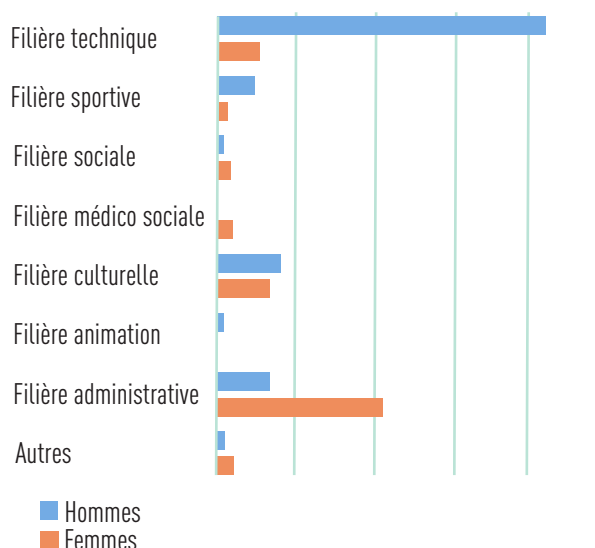
RÉPARTITION PAR CATÉGORIE



RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE



RÉPARTITION PAR FILIÈRE

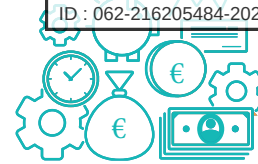


Envoyé en préfecture le 13/10/2025

Reçu en préfecture le 13/10/2025

Publié le

ID : 062-216205484-20251006-20251003-DE



Masse salariale 22,4 M €

Budget formation 46 000 €

COS Caisse des oeuvres sociales 525 000 €

LES ARCHIVES

L'ARCHIVAGE EN QUESTION

Créé 2018, le service a pour missions de contrôler, collecter, conserver et éliminer les documents produits ou reçus par les services communautaires ou les établissements publics locaux (école d'art, piscines, etc.)

2950 boîtes

630 mètres conservés en 24 ans

LES MISSIONS

En 2024, la gestion des archives a permis d'éliminer 220 boîtes et de recevoir 9 mètres de versements d'archives tous services confondus de l'agglomération.

La mission quotidienne du traitement d'une partie de l'arriéré d'archives (tableaux de récolement) et le reconditionnement des archives de l'agglomération.

La mise en place de la tenue des registres de délibérations et d'arrêtés avec le secrétariat des assemblées de la ville et les affaires générales de l'agglomération.

La mise à jour des outils d'aide à la gestion des archives (guide des archives papiers, etc.)

LA COMMANDE PUBLIQUE

Ce service a pour mission la sécurisation et l'optimisation des dépenses publiques. Il gère l'ensemble des procédures, qu'il s'agisse des marchés à procédure adaptée ou des procédures formalisées, après mise en concurrence, dans le respect de la réglementation. Les contrats dits « complexes » sont gérés par le service.

87 procédures en 2024

ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE

Natacha Bouchart

PRÉSIDENTE



Michel Hamy

1^{ER} VICE-PRÉSIDENT

Finances, commande publique, affaires juridiques



Corinne Noël

2^E VICE-PRÉSIDENTE

Communication, prospection et développement numérique



Guy Allemand

3^E VICE-PRÉSIDENT

Sport et soutien à la création d'aménagements cyclables



Guillaume Loeuilleux

4^E VICE-PRÉSIDENT

Habitat, espaces naturels, refuge-fourrière des animaux, centre de soins de la faune sauvage, crematorium



Frédéric Hénót

5^E VICE-PRÉSIDENT

Grands projets intercommunaux dans le cadre du CRTE et de la plaisance



Pierre-Henri Dumont

6^E VICE-PRÉSIDENTE

Assainissement collectif et non collectif, gestion des eaux pluviales urbaines et gestion de l'aéroport Calais-Marck.



Julien Cordenos

7^E VICE-PRÉSIDENT

Suivi des recettes et recherche des financements



Philippe Mignonet

8^E VICE-PRÉSIDENTE

Transport, gestion des déchets, aire d'accueil des gens du voyage, aéroport, eau potable, habitat (permis de louer)



Henri Waroczyk

9^E VICE-PRÉSIDENTE

Politique de la ville et dispositif ARE



Pascal Pestre

10^E VICE-PRÉSIDENT

Tourisme, loisirs, événements et culture, pilotage et suivi de la stratégie d'aménagement du territoire



Patrice Cambraye

11^E VICE-PRÉSIDENT

Personnel, gestion des relations avec les organisations syndicales



Nadine Denière-Vampouille

12^E VICE-PRÉSIDENTE

Petite enfance et jeunesse



Guy Heddebaux

13^E VICE-PRÉSIDENT

Habitat et parking d'intérêt communautaire



Daniel Diwuy

14^E VICE-PRÉSIDENT

Travaux sur les bâtiments communautaire, mutualisation/coopération intercommunale, archéologie préventive



Bernard Delalin

15^E VICE-PRÉSIDENT

Berges et canaux, lutte contre l'érosion des sols et ruralité



AUTRES MEMBRES DU BUREAU

Jacques MERLEN



1^{ER} AUTRE MEMBRE DU BUREAU

*Equipements culturels
d'intérêt communautaire en
milieu rural.*

Jean-François LACROIX



3^{ES} AUTRE MEMBRE DU BUREAU

*Création d'entreprises
commerciales en milieu
rural,*

Sébastien CASTELLE



5^{ES} AUTRE MEMBRE DU BUREAU

*Lutte contre les risques, de
la Gemapi et du Papi*

Nicole HEUX



7^{ES} AUTRE MEMBRE DU BUREAU

*Création et reprise
d'entreprises*

Frédérique VAN ROOY



9^{ES} AUTRE MEMBRE DU BUREAU

*Droits des femmes et
insertion*

Marie-Noëlle HUCHON



11^{ES} AUTRE MEMBRE DU BUREAU

*Fonds Intercommunal de
Cohésion Sociale.*

Hugo MARCOTTE-RUFFIN



13^{ES} AUTRE MEMBRE DU BUREAU

*Suivi du Plan vélo
intercommunal, des
supports numériques,
des Technologies de
l'information et des
communications*

Marc BOUTROY



2^{ES} AUTRE MEMBRE DU BUREAU

*Tourisme rural et des
sentiers randonnées.*

Jean-Luc MAROT



4^{ES} AUTRE MEMBRE DU BUREAU

Logement en milieu rural.

Michèle DUCLOY



6^{ES} AUTRE MEMBRE DU BUREAU

*Economie Sociale et
Solidaire (ESS) et référente
Cellule emploi du Calaisis.*

Jean-Marc LEROY



8^{ES} AUTRE MEMBRE DU BUREAU

Politique Handicap

Ladislav LOZANO



10^{ES} AUTRE MEMBRE DU BUREAU

*Protection de
l'environnement et de la
lutte contre la pollution.*

Véronique DUMONT-DESEIGNE



12^{ES} AUTRE MEMBRE DU BUREAU

*Assainissement collectif
(mise en conformité,
délivrance des autorisations
administratives et suivi et
mise en œuvre du pouvoir de
police spéciale).*

Ezedine KARA



14^{ES} AUTRE MEMBRE DU BUREAU

*Charge de l'emploi et de la
formation en lien avec les
associations et organismes
de formation du territoire*

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

Développement économique
Aménagement de l'espace communautaire
Equilibre social de l'habitat
Politique de la ville
Gestion des milieux aquatiques et
prévention des inondations
Accueil des gens du voyage
Collecte et traitement des déchets des
ménages et déchets assimilés
Eau

Assainissement des eaux usées
Gestion des eaux pluviales urbaines

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

Création ou aménagement et entretien de
voirie ; création ou aménagement et gestion
de parcs de stationnement
Protection et de mise en valeur de
l'environnement et du cadre de vie : lutte
contre la pollution de l'air, lutte contre les
nuisances sonores, soutien aux actions de
maîtrise de la demande d'énergie
Construction, aménagement, entretien et
gestion d'équipements culturels et sportifs
Gestion du refuge – fourrière animalier
intercommunal
Mise en valeur des espaces naturels
Promotion du territoire par le sport de haut
niveau
Mise en réseau des bibliothèques et
médiathèques
Gestion des données numériques et
alphanumériques du cadastre
Aménagement, entretien et gestion de
l'aéroport de Calais-Marck
Valorisation environnementale et
touristique des berges et canaux
Archéologie préventive
Coopération décentralisée
Aménagement numérique du territoire
Délégation de compétences dévolues au
Département ou la Région
Création et gestion d'un crématorium
intercommunal

Actions en faveur de l'enfance, la jeunesse
et les aînés

Lutte contre l'érosion des sols et protection
de la nappe

Aide aux particuliers en matière de travaux
(économie d'énergie)

Accompagnement des acteurs socio-
économiques

Actions solidaires intercommunales
Soutien aux établissements de formation
post bac

RESTITUTION DE COMPÉTENCES

Culture / Animation sur le territoire de l'ex-
CC du Sud-Ouest du Calaisis
Elaboration du plan de mise en accessibilité
des espaces publics sur l'ex-CCSOC

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

CALAIS

Jean-Claude André
Patricia Basset
Natacha Bouchart
Martine Boucher
Patrice Cambraye
Julien Cordenos
Dominique Darré
Marc De Fleurian
Michèle Ducloy
Janique Fontaine
Anais Gressier-Lemaitre
Frédéric Hénot
Stéphanie Guiselain
Nicole Heux
Ezedine Kara
Linda Krawczyk
Edwige Leblond
Delphine Ledoux
Anaïs Lemaître
Jean-Marc Leroy
Ladislav Lozano
Hugo Marcotte-Ruffin
Jean-Pierre Moussally
Philippe Mignonet
Maité Mulot-Friscourt
Pascal Pestre
Louise Druelle
Frédéric Van Rooy
Henri Waroczyk

MARCK

Sophie Bonnier-Millien
William Bouchel
Véronique Dumont-Deseigne
Pierre-Henri Dumont
Laurence Louchez
Fabrice Martin
Sabrina Mercier
Corinne Noël
Robert Pille

Jean-Michel Taccoen

SANGATTE-BLERIOT-PLAGE

Guy Allemand
Fabrice Ballart
Guislaine Ducloy-Huygues
Thérèse Dupuy

COULOGNE

Christian Jacques-Sery
Isabelle Muys
Jeanne-Marie Queval
Guillaume Loeullieux

COQUELLES

Michel Hamy
Marie-Noël Huchon

ESCALLES

Marc Boutroy

FRÉTHUN

Guy Heddebaux

HAMES-BOUCRES

Daniel Diwuy

NIELLES-LES-CALAIS

Bernard Delalin

LES ATTAQUES

Nadine Denière-Vampouille

PIHEN-LES-GUÎNES

Jean-Luc Marot

PEUPLINGUES

Jean-François Lacroix

SAINT-TRICAT

Sébastien Castelle

BONNINGUES-LES-CALAIS

Jacques Merlen

DES OUTILS NUMÉRIQUES AU SERVICE DE TOUS

LE SIG

Le système d'informations graphiques est un service ressource commun et transversal. Il a pour mission principale la gestion des données cartographiques et le déploiement d'outils adaptés aux besoins des services pour la gestion de leurs activités.

Le service SIG s'appuie sur une plateforme cartographique web «GEO» pour le développement et le déploiement d'applications, accessibles et sur tous supports au bureau comme sur le terrain. Exemple : l'achat de la licence d'un outil métier de gestion de l'éclairage public par la Ville de Calais peut potentiellement permettre aux autres communes membres de bénéficier de cette application. Chaque commune aura accès aux données de son territoire, ce qui est le cas actuellement pour la consultation du cadastre.

Il existe donc des outils métiers « clés en main » accessibles par l'achat d'une licence mais les administrateurs SIG sont en capacité de développer en interne des applications adaptées aux besoins des services.

La mise à jour et le développement des outils métiers font partie des priorités du service.

En 2024, la plateforme SIG s'est dotée de plus de 77 applications. En parallèle, le service SIG a été sollicité pour établir des cartographies, effectuer des relevés GPS, faire des extractions de données...

Règlement général sur la protection des données à caractères personnel au sein de la collectivité, les objectifs sont de renforcer les droits des personnes concernées, faciliter l'exercice de ces droits, responsabiliser les acteurs dans ce sens. Vingt référents RGPD ont suivi une formation sur l'utilisation de la plateforme de gestion de la conformité. Le service a traité 60 dossiers pour Grand Calais.

77

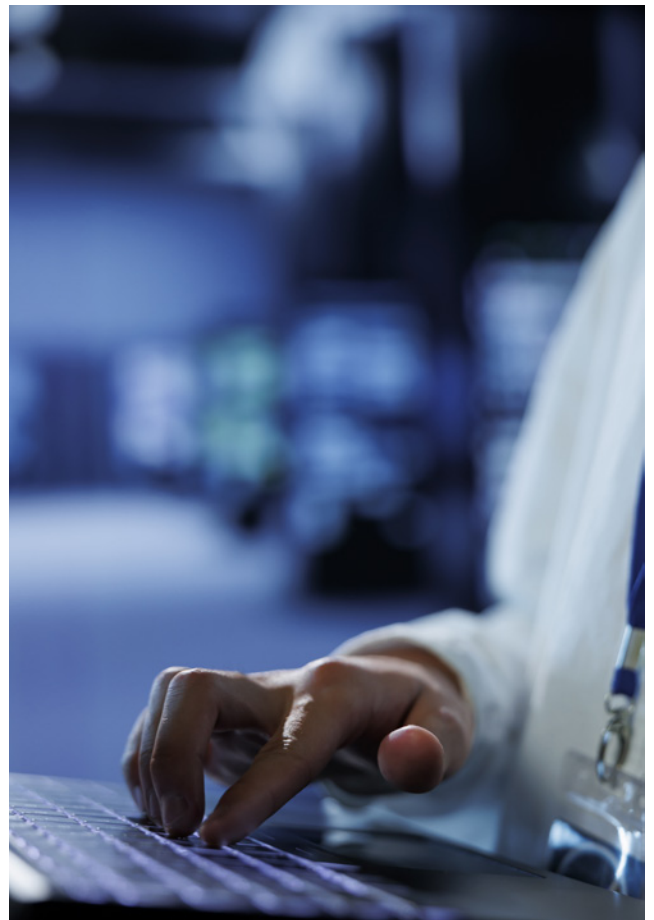
APPLICATIONS QUI ONT NÉCESSITÉ 145 INTERVENTIONS

de la part du service (maintenance, évolutions ou dans le cadre de la mise en place d'une application).

91

CARTOGRAPHIES RÉALISÉES EN 2024

Effectuer des relevés GPS, faire des extractions de données pour de la cartographie.



FOCUS L'INFORMATIQUE

Le pôle Administration système et réseaux a en charge le bon fonctionnement des systèmes d'information de la Ville de Calais et de la Communauté d'agglomération Grand Calais Terres & Mers. Il assure la mise en place et l'administration des systèmes et réseaux informatiques nécessaires à l'activité des deux collectivités et en assurer la disponibilité.

Accompagnement des utilisateurs, gestion des incidents, veille informatique... sans oublier la sécurité informatique : autant de missions qui incombent au service pour les 400 postes informatiques de Grand Calais.



FINANCES

ET REALISATIONS BUDGETAIRES

BUDGET

Le rapport financier 2024 de l'agglomération est issu de l'analyse du compte administratif, réalisé chaque année à l'occasion de son vote. Elle porte sur l'ensemble des réalisations budgétaires de l'exercice considéré, accompagnées de la présentation d'indicateurs illustrant la situation financière de la collectivité.



116,73 M€ de dépenses

76% du budget

121,34 M€ de recettes

84% du budget

FONCTIONNEMENT

93,91 M€ de recettes réelles

83,91 M€ de dépenses réelles

19,88 M€

Résultat excédentaire

D'OÙ PROVIENNENT LES RECETTES DE L'AGGLOMÉRATION ?



ZOOM

La fiscalité des ménages (hors taxe GEMAPI) a atteint 17,06 M€ évoluant à moins d'1% par rapport à 2023. Progression limitée par le choix de l'intercommunalité de ne pas faire évoluer à la hausse ses taux de fiscalité en 2024.

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

11,89 M€

Taxe d'habitation et taxes foncières

5,17 M€

Gémapi

Depuis le 1^{er} janvier 2016, Grand Calais Terres & Mers exerce la compétence Gémapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). La taxe a pour vocation à participer au financement des actions relevant de cette compétence.

1,53 M€ en 2024

Recettes

938 € /habitant en 2024 ↗

Impôts et taxes 65,87 M€	Dotations, subventions et participations 23,37 M€	
	Produits des services 2,86 M€	Autres produits 1,80 M€

La ressource fiscale représente plus de 70% des recettes de fonctionnement (+ de 2,3 M€ par rapport à 2023). Elle est composée :

- d'une fiscalité locale directe (la fiscalité des ménages)
- d'une fiscalité dite économique dont les redevables sont les professionnels (commerçants, artisans, industriels...)
- d'une fiscalité reversée par l'Etat.

Dépenses

838 € /habitant en 2024 ↗

Dépenses de personnel 21,85 M€	Charges à caractère général 14,89 M€	Autres charges 33,01 M€
	Autres charges de gestion courante 12,65 M€	
Charges financières 1,49 M€	Charges exceptionnelles 0,01 M€	

L'attribution de compensation est le principal flux financier entre l'agglomération et ses communes membres. Avec 27,30 M€, elle représente 32,54 % des dépenses réelles de fonctionnement. Elle résulte du produit fiscal (taxe professionnelle) transféré des communes de l'agglomération lors de sa création et révisé des montants des transferts de charges à chaque transfert de compétence.

Investissements

111 € /habitant en 2024 ↗

Dépenses et subventions d'équipement 11,08 M€	Autres dépenses d'investissement 2,33 M€	Emprunts et dettes assimilées 7,31 M€

La section d'investissement est liée aux projets de l'agglomération à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses et recettes, à caractère non récurrent, voire exceptionnel. L'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine de la collectivité. Les dépenses d'équipement qui augmentent de plus de 3 M€ par rapport à 2023 permettent de réaliser le programme d'investissement pluriannuel défini pour le mandat

Financement des investissements

Emprunts et dettes assimilées 8,92 M€	Subventions à recevoir 0,95 M€	Autres recettes 1,31 M€
	Dotations et fonds capitalisés 4,15 M€	

Avec des recettes en hausse qui atteignent 15,3 M€ qui comprennent des financements extérieurs avec les subventions et le recours à l'emprunt, et des financements internes issus des ressources propres de l'agglomération.

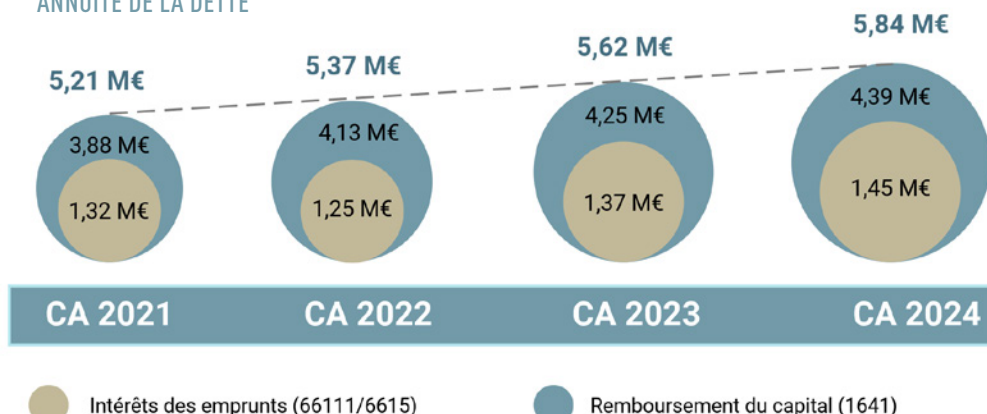
Les principaux financeurs

DREAL Digue Royale 0,34 M€	FEAC Suite aux inondations 0,16 M€	DSIL Colonnes enterrées 0,21 M€	Fonds européens Dispositif REACT-EU 0,11 M€
---	---	--	--

COMPTE ADMINISTRATIF

Le compte administratif 2024 fait encore apparaître de bons fondamentaux malgré la baisse de la dynamique des recettes : une épargne brute proche de 10 M€, une capacité de désendettement à 3 ans, des dépenses d'investissement pour le territoire en hausse.

ANNUITÉ DE LA DETTE



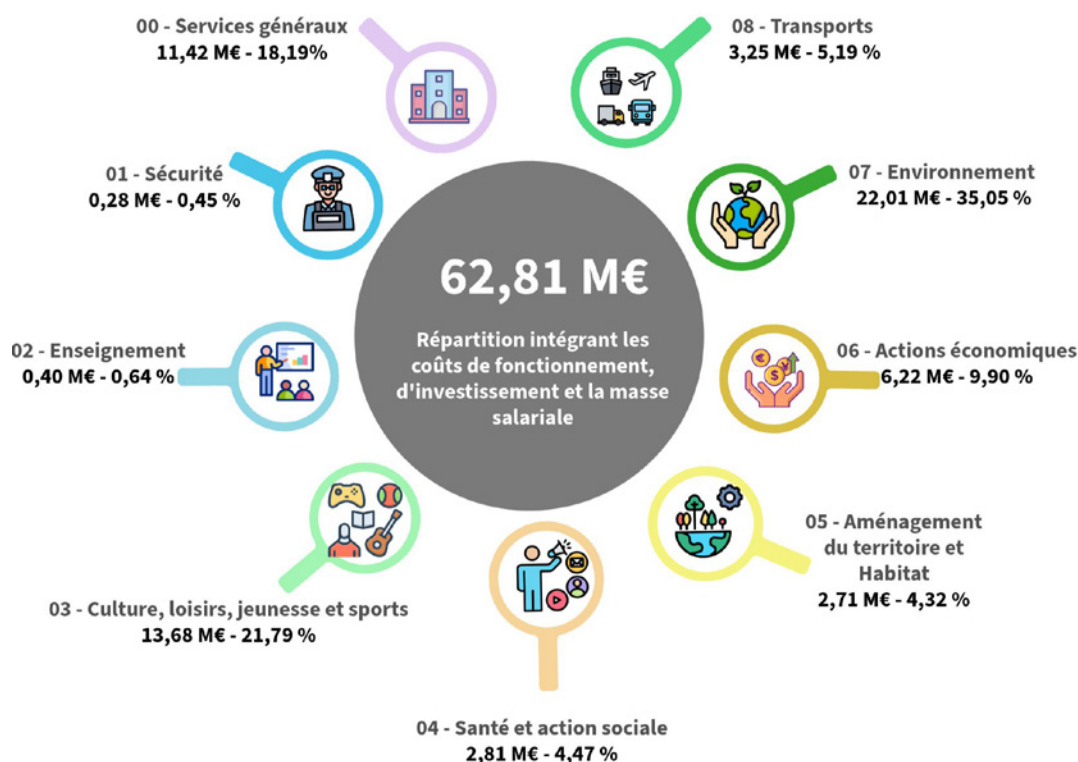
LA CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT (ANS)

Fin 2024, il faudrait mobiliser toute l'épargne brute (9,9 M€) pendant 3 ans pour rembourser toute la dette.



LES RÉALISATIONS PAR POLITIQUE PUBLIQUE

La communauté d'agglomération a injecté près de 63 M€ dans les politiques publiques qu'elle mène, comprenant les coûts de fonctionnement, de la masse salariale et ceux d'investissement.



ATTIRER - DEVELOPPER - VALORISER

**DÉFINIR LA STRATÉGIE ET
PROMOUVOIR L'ÉCONOMIE DU
TERRITOIRE, CRÉER, AMÉNAGER,
ENTREtenir, GÉRER ET
COMMERCIALISER DES ZONES
D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES.**

ATTIRER



**Le développement
économique, une priorité**



LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, UNE PRIORITÉ

MISSION

Définition de la stratégie économique du territoire, promotion économique du territoire et création, aménagement, entretien, gestion et commercialisation des zones d'activités économiques.



COMPETENCES

En plus du Développement économique, Grand Calais possède la compétence Promotion touristique

STRATÉGIE



La stratégie industrielle de Grand Calais Terres & Mers

- Répondre aux besoins existants et anticipation des besoins à venir des entreprises industrielles, sur le territoire et les territoires voisins
- Relocalisation et diversification des productions industrielles
- Soutien à la transition énergétique et écologique des entreprises
- Attractivité du territoire et des métiers de l'industrie
- Requalification, reconquête et aménagement fonciers

2

COMITES DE PILOTAGE

En collaboration avec les différents partenaires et chefs d'entreprise afin de déployer la stratégie et soutenir les éventuels projets

3

COMITES FONCIERS

Afin d'analyser des contraintes présentes sur le site, la réglementation applicable en matière d'urbanisme, levée des difficultés...

3

COMITES FINANCEURS

Dans le but d'accompagner le tissu industriel local et les entreprises dans leurs recherches de divers financements



Ces travaux de réflexion ont été menés en étroite collaboration avec la région Hauts-de-France, propriétaire de certains fonciers, ainsi qu'avec les services de l'État, les agences telles que l'ANCT ou l'ADEME, les services de la Ville de Calais, de Calais Promotion, etc.

DISPOSITIF « TERRITOIRES D'INDUSTRIE »

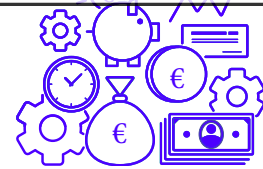
Labellisé Territoire d'industries (2023-2027), Grand Calais Terres & Mers met à profit ce programme national et les opportunités qu'il offre en termes d'accompagnement des projets et des stratégies territoriales afin de renforcer les actions engagées depuis plusieurs années en matière de développement économique durable du territoire, de déploiement d'une offre foncière à destination des entreprises industrielles, d'adaptation des formations et compétences aux besoins du tissu économique local et d'attractivité du territoire et de soutien à ses entreprises.



SOUTIEN AU SECTEUR MÉDICAL

Depuis 2019, Grand Calais Terres & Mers a mis en place des dispositifs de soutien au secteur médical :

- accompagnement des étudiants en médecine, de la 2^e à la 4^e année, sous la forme d'une allocation étudiante octroyée aux personnes poursuivant des études supérieures en médecine, à l'Université de Lille II ou à l'Université Catholique de Lille
- accompagnement des internes effectuant un stage en médecine sur le territoire, avec possibilité de prise en charge selon les cas de loyers ou de frais de déplacement ;
- aide à l'installation des praticiens en médecine ambulatoire, avec la possibilité d'octroi d'une aide financière pour accompagner leur première installation sur le territoire, en contrepartie d'un engagement du praticien d'exercer au moins 4 ans sur le territoire de l'agglomération.



Fonctionnement 2,69 M€

Investissement 3,53 M€



25

ÉTUDIANTS

du territoire ont bénéficié d'une allocation réussite étudiante dans le cadre de leurs études de médecine

12

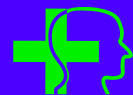
INTERNES

en médecine réalisant leur stage sur le territoire ont été accompagnés durant leur cursus

5

MÉDECINS

ont été accompagnés dans le cadre de leur primo-installation sur le territoire de Grand Calais



SOUTIEN AU SECTEUR
MÉDICAL

217 000 €

SOUTIEN AUX ENTREPRISES

375 000 €



Concernant les cinq médecins (2 médecins généralistes, 2 pneumologues et 1 gynécologue) ont été accompagnés sur les communes de Calais, Sangatte – Blériot et Coquelles. Depuis la mise en place du dispositif, 15 médecins ont bénéficié de cette prise en charge

SOUTIEN AUX ENTREPRISES

En 2022, la région Hauts-de-France a adopté une politique de développement économique actualisée via l'adoption de son SRDEII (Schéma de développement économique, d'innovation et d'internationalisation). Cela implique notamment une refonte des dispositifs de soutien aux entreprises de Grand Calais, ces dispositifs d'intervention économiques devant être construits par les collectivités en coordination parfaite avec la région et la stratégie qu'elle a adoptée.

Les dispositifs financiers régionaux ont été arrêtés en 2023, et des travaux ont donc été engagés entre le service Développement Économique et Touristique et les services de la région Hauts-de-France en vue de l'adaptation et la refonte des dispositifs d'aides économiques de Grand Calais, afin qu'ils soient compatibles avec le cadre régional et répondent aux besoins du tissu économique local, tout en respectant la réglementation (notamment européenne) applicable aux aides économiques aux entreprises.

Ce travail s'est poursuivi en 2024 et s'est concrétisé par l'adoption, le 19 décembre 2024, de différents dispositifs mobilisables par Grand Calais pour accompagner le tissu économique avec la possibilité d'accompagnement conjoint avec la région Hauts-de-France

- Aide à la création / reprise des TPE
- Aide au développement des TPE
- Aide aux structures de l'ESS
- Aide au développement des PME

- Aide à la rénovation et à la performance énergétique des PME (dispositif spécifique à Grand Calais, qui s'appuie sur la compétence exclusive de l'agglomération en matière d'aide à l'immobilier d'entreprise)

FOCUS

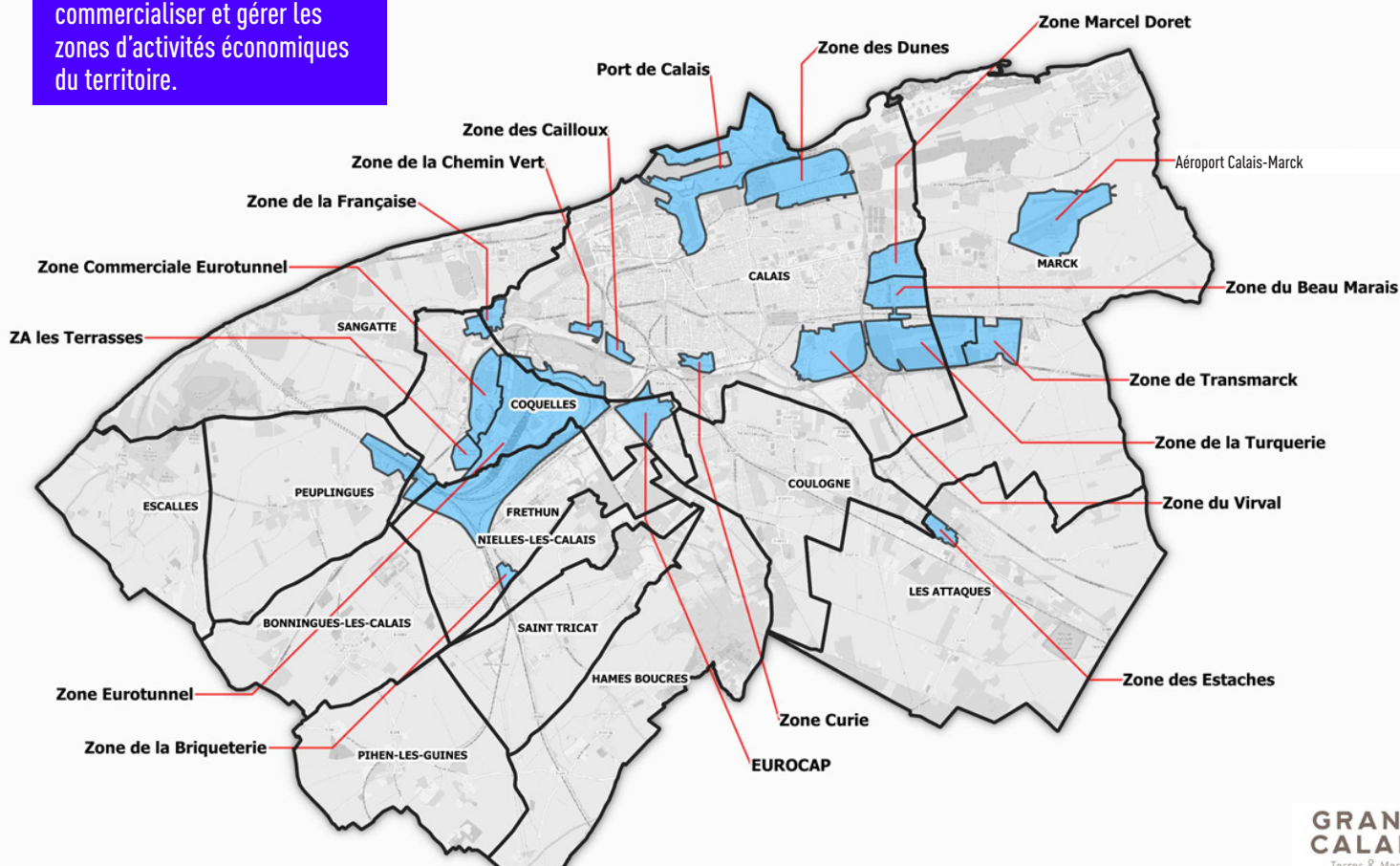
Les zones d'activités fortes de 185 entreprises

AMENAGER

Au titre de sa compétence de Développement Économique, il revient à Grand Calais Terres & Mers de créer, aménager, commercialiser et gérer les zones d'activités économiques du territoire.

INVENTAIRE

Conformément à la loi Climat résilience, un travail d'inventaire de toutes les zones d'activités du territoire a été mené en 2024.



LES 7 ZONES D'ACTIVITÉS GÉRÉES PAR LA COLLECTIVITÉ

ZONE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	TYPLOGIE D'ACTIVITÉS	ENTREPRISES
Zone des Dunes 145 HA	Industrielle	33 ENTREPRISES
Marcel Doret 55 HA	Secondaire / tertiaire	107 ENTREPRISES
Transmarck 61 HA	Logistique	25 ENTREPRISES
Turquerie 160 HA	Logistique (En cours de commercialisation)	9 ENTREPRISES (2024)
Virval 20 ha	Tertiaire / artisanale	En cours d'aménagement
Les Terrasses 22,7 HA	Tertiaire	11 entreprises
Briquèterie 9,3 HA	Secondaire/Tertiaire	En cours d'aménagement

ZONE TRANSMARCK TURQUERIE

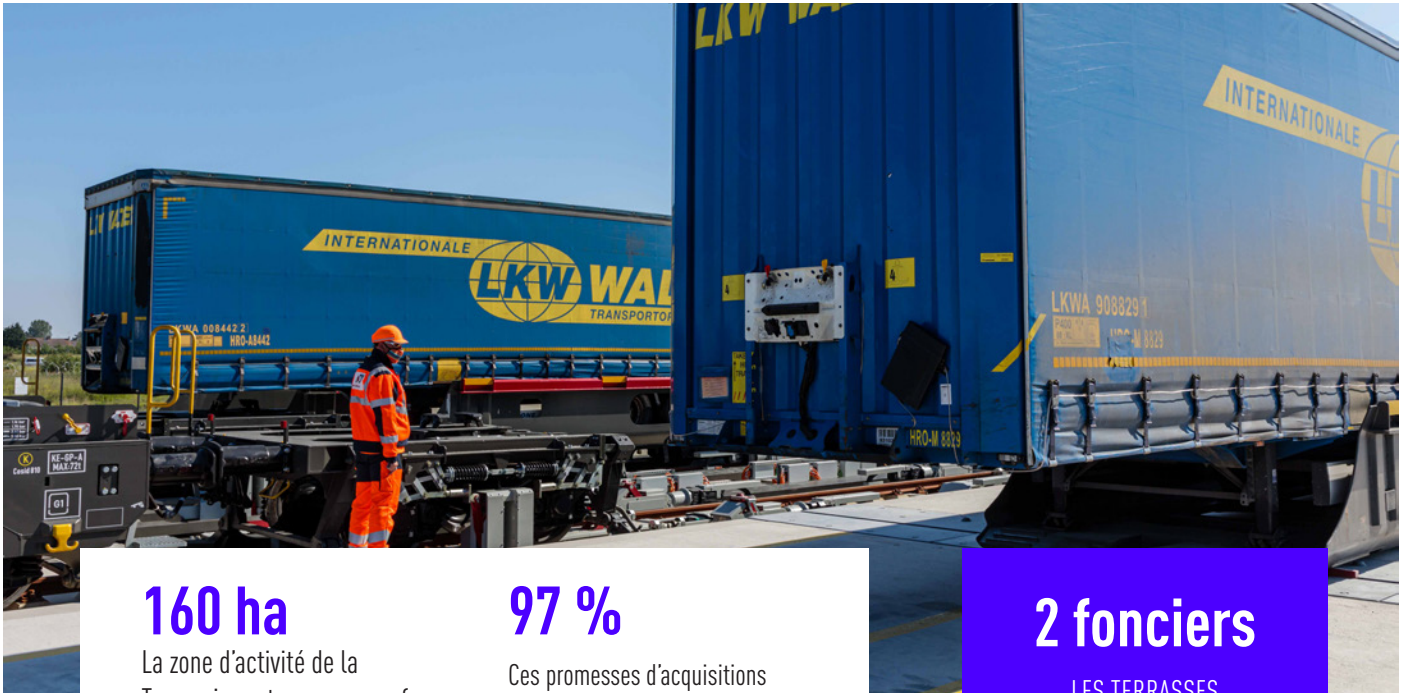
L'aménagement de la zone dite « de la Turquerie » vise la création d'une zone logistique de premier plan sur le littoral de la Côte d'Opale, en continuité immédiate de la zone Transmarck, renforçant la vocation logistique du Calaisis.

En lien et coordination avec l'agence de développement Calais Promotion et l'aménageur Territoires 62, les contacts avec des prospects se sont multipliés pour céder les dernières parcelles disponibles de la zone économique, notamment dans le contexte de raréfaction du foncier disponible. Les intérêts des opérateurs

économiques se poursuivent et diverses promesses de ventes ont été signées en 2024 :

- Société BP FRANCE ; acquisition de 17 568 m² environ.
- Société SAS C-VENTURE ; acquisition de 59 636 m² environ.

Sur la dernière parcelle à aménager de la zone Transmarck, c'est le groupe APROLIS qui a regroupé ses activités de maintenance et SAV dans un seul bâtiment, assurant le maintien du groupe sur le littoral.



160 ha

La zone d'activité de la Turquerie porte sur une surface de près de 160 hectares et compte 9 entreprises.

97 %

Ces promesses d'acquisitions permettent d'atteindre un taux de commercialisation de la ZAC de la Turquerie de près de 97 %.

2 fonciers

LES TERRASSES

En 2024, 2 fonciers de 11 070 m² et 7 636 m² ont été cédés, respectivement aux entreprises 2ISD et Delmotte toitures, sur la zone d'activités. Il ne reste donc qu'un seul foncier de 4862 m² à commercialiser



TRAVAUX

La société Territoires Soixante-Deux a réalisé un certain nombre d'aménagements publics sur la zone, en particulier les travaux de requalification de la rue de Judée.

ZOOM

ZONE D'ACTIVITÉS DE LA BRIQUÈTERIE

Zone d'activités secondaire et tertiaire, constituée d'emprises foncières de petites voire moyennes surfaces, afin d'apporter une réponse aux sollicitations des entrepreneurs du littoral, de la région Hauts-de-France voire du national, la Briquèterie peut, depuis l'obtention des autorisations administratives fin 2023, être aménagée.

En 2024, les opérations de déboisement et défrichage, préalables indispensables aux travaux de voiries et réseaux à engager, ont été réalisés.



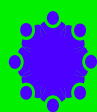
AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE : LA DÉMARCHE ATELIER DES TERRITOIRES

MISSION

Porté par le ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires, l'agglomération a été lauréate, avec 5 autres territoires français, de l'appel à manifestation d'intérêt national « aménager des territoires productifs, sobres et créateurs de valeurs »

AMBITION

La collectivité a donc bénéficié d'un accompagnement en ingénierie, via une équipe pluridisciplinaire d'experts, sur l'année 2024, le groupement retenu est Interland/Creospace



En 2024, deux sessions d'ateliers avec les acteurs du territoire dédiés ont permis de dégager les grands thèmes. Ce travail de fond se terminera en 2025

Insertion

Face Valeo : cette association a pour objet l'insertion sociale et professionnelle de ses salariés. Les habitants du Calaisis peuvent acheter à des prix modérés des équipements pour la maison pour améliorer leur quotidien et bénéficier ainsi d'une plus plus-value budgétaire. Reprise en 2024 de l'activité « Découpe de chiffons » : 8 personnes en insertion. Cette nouvelle activité implantée rue de Judée abrite la Ressourcerie. Il a nécessité des travaux et l'installation d'un monte-charge, investissement soutenu par GCTM

ZOOM

AÉROPORT DE CALAIS-MARCK

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la gestion et l'exploitation de l'aéroport de Calais-Marck est confiée à la société EDEIS CONCESSIONS, chargée de gérer, entretenir, promouvoir et développer l'équipement aéroportuaire pour le compte de Grand Calais Terres & Mers.



ATTIRER LES INVESTISSEURS

CALAIS PROMOTION

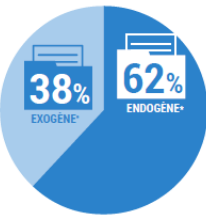
 650 000 €

Grand Calais Terres & Mers soutient de nombreuses structures du développement économique et de l'emploi, notamment Calais promotion.

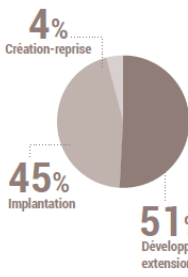
Calais promotion est l'agence de développement économique de Calais et sa région. Structure partenariale au service des entreprises, elle assure la promotion du territoire auprès des investisseurs et accompagne les projets d'implantation et de développement.

 **113 PROJETS SUIVIS**
DONT 64* NOUVEAUX

NATURE
DES PROJETS
ACCOMPAGNÉS



TYPE
DE PROJETS
ACCOMPAGNÉS



TYPE
DE PROJETS
PAR SECTEURS
D'ACTIVITÉS

36% industries et services à l'industrie
 16% logistique
 11% tertiaire
 11% commerce et artisanat
 4% logement
 3% santé
 2% éco-activités
 1% enseignement/formation
 1% loisirs/sports/culture
 1% hôtellerie
 14% autre

 **73**
EN COURS

 **13**
GAGNÉS

 **21**
ABANDONNÉS

 **6**
PERDUS

Face Côte d'Opale : ce club d'entreprises mobilise les entreprises contre l'exclusion.
 - 28 chèques mobilité accordés - 12 versés - 196 personnes accueillies - 32 bilans mobilité

MONTER EN QUALIFICATION

MAISON DU NUMÉRIQUE

 190 000 €

La Maison du Numérique et de l'Innovation du Calaisais permet par son rôle de soutenir la création et le développement d'entreprises, l'innovation, la R&D, la sensibilisation aux nouvelles technologies et aux métiers du numérique.

- Plus de 11 000 usagers
- Plus de 400 évènements
- Près de 30 coworkers mensuels
- Plus de 2000 enfants des centres de loisirs
- 800 utilisateurs du Fablab
- Plus de 200 classes sensibilisées aux NTIC

LA FABRIQUE DÉFI EN CHIFFRES

L'association la Fabrique DEFI a pour objet de développer une dynamique territoriale mutualisée autour de l'accompagnement à l'emploi, de l'appui à la formation professionnelle, de la prospective et du soutien au développement des entreprises locales.

L'association a vocation à innover, à concevoir et développer de nouvelles actions en faveur de l'emploi et l'employabilité des habitants, accompagner les entreprises et associations dans leurs démarches de recrutement afin de faire coïncider l'offre et la demande

40 000
entretiens
réalisés

1300
immersions
en entreprises

3500
personnes
en parcours

 **600 000 €**

RECU

110 000 € INVESTIS

Le Réseau Entreprendre en Côte d'Opale propose un parcours d'accompagnement à chaque étape de vie de l'entreprise

- 13 projets identifiés
- 10 entreprises accompagnées
- 4 prêts d'honneur pour 110 000 euros
- 10 emplois créés, 20 sauvegardés

CARRE DES AFFAIRES

24 ENTREPRISES ACCUEILLIES

La pépinière d'entreprises du Carré des Affaires de la CCI, permet aux jeunes entreprises de bénéficier de locaux à prix attractif ainsi que d'un accompagnement (gestion, communication...).

Entre 2022 et 2024

- 24 entreprises accueillies
- 62 emplois créés ou sauvegardés
- 12 comités de sélection réunissant les partenaires et un expert-comptable

ECOLE DES LANGUES

 140 000 €

7000 PERSONNES ACCUEILLIES

L'association (13 formateurs) développe la découverte et l'apprentissage des langues et cultures étrangères.

- 2000 scolaires et centres de loisirs
- 500 adultes en apprentissage
- 30 formations professionnelles
- 20 ateliers mensuels ludiques

En 2024 : lancement de la Fabrique en pratique, lieu de découverte et d'appropriation des métiers qui recrutent par une expérience immersive, poursuite de la « Boutique DEFI », lieu permettant aux jeunes de reprendre confiance en eux facilitant le retour à l'emploi.

MISSION

La SPL « Grand Calais Tourisme et Culture », est chargée de l'exploitation du projet des Machines de Calais et des missions d'Office de Tourisme (accueil, information, promotion...) pour le territoire de Grand Calais en fonction des orientations fixées par l'agglomération.

TOURISME, ÉVÉNEMENTIEL GRAND CALAIS EN MODE XXL

FUSION

Au 1^{er} janvier 2024, l'office de tourisme intercommunal et la Société Publique Locale « Grand Calais Tourisme et Cultures » ont fusionné, laissant place à la seule Société Publique Locale « Grand Calais Tourisme et Culture »



Tourisme

Déployée par la SPL Grand Calais Tourisme & Culture, qui met en valeur les richesses patrimoniales, culturelles et naturelles du territoire auprès des visiteurs et touristes

Business

Portée par l'agence Calais Promotion et la direction développement économique de Grand Calais, Calais XXL business promeut les atouts économiques du territoire

Vivre en grand

Animée par le service communication de l'agglomération, la marque valorise la qualité de vie et les services offerts pour séduire les habitants actuels et futurs



300 000 €

Cette stratégie de marque, structurée autour de trois entrées cohérentes, permet de mieux cibler les différents publics et de renforcer l'image d'un territoire audacieux, dynamique et résolument tourné vers l'avenir.

PORT DE PLAISANCE ET HALTE FLUVIALE DE LA BATELLERIE

FOCUS



Pour assurer l'exploitation et la gestion opérationnelle du port de plaisance, Grand Calais a confié cette mission à la société EDEIS en 2020. Et depuis le 1^{er} juillet, la gestion de la halte fluviale rénovée de la Batellerie lui a également été rattachée.

Grand Calais a investi 88 700 € en 2024 représentant la contribution financière dégressive de la collectivité. Le taux d'occupation des appontements est de 99% (329 places occupées sur 331). Cela représente une hausse de 37% par rapport à 2023 marquée par de mauvaises conditions météorologiques.

Le port de plaisance dispose également de 15 places d'attente dans le le bassin du Paradis.

Une évolution des tarifs pour une hausse de 2% a été décidé lors de la réunion du comité local des usagers du port de plaisance.

Mission Grand Site de France

Grand Calais Terres & Mers est partenaire actif de la démarche de renouvellement du label GSF porté par le Département, en ce que celle-ci vise à préserver les paysages naturels exceptionnels de notre territoire, permettre la découverte par les habitants et les touristes du site remarquable et préserver les activités humaines présentes (activités agricoles, notamment) et qui ont contribué les façonner.

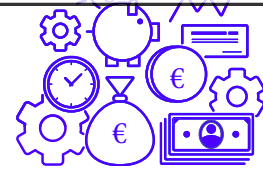
Des travaux relatifs à la refonte des schémas d'accueil du site ont été menés avec les services de la Mission Grand Site de France.

L'objectif de ces travaux a été de consolider le projet à porter pour l'entrée nord du Grand Site de France que constitue l'agglomération calaisienne, en cohérence avec les projets portés par le territoire (vélo maritime, aménagements routiers, voies douces, accueil des touristes, ...).

Le point central de la stratégie et du plan d'action co-construit avec le département se situe sur le



secteur du Blanc-Nez, avec comme enjeu, à terme, de revoir les conditions d'accueil et de découverte du site et sa desserte, vers et depuis l'agglomération calaisienne et ses alentours (accueil des touristes, devenir du bâtiment du « Thomé de Gamond », cheminements doux et desserte du site, ...).



Dépenses 1,6 M€

Recettes 813 000€

721 328 €

**MONTANT DE LA TAXE DE
SÉJOUR COLLECTÉE PAR
GRAND CALAIS**

Ce montant a augmenté
de 81 026€ depuis 2023.

365 000 €

**POUR LES ÉVÉNEMENTS
CULTURELS, FESTIFS...**

En 2024, Grand Calais Terres & Mers a consacré 365 000 euros à l'organisation d'événements sportifs, culturels et festifs (en plus des 50 000 euros de subventions accordées à la Fédération Régionale pour la Culture et le Patrimoine Maritimes pour Escalade à Calais 2025)

RÉAMÉNAGEMENT DU BASSIN OUEST ET DU PORT DE PLAISANCE

Grand Calais Terres et Mers et la Ville de Calais ont lancé une étude urbaine et de programmation pour l'aménagement du secteur des abords du bassin ouest et du port de plaisance ainsi que la construction d'un équipement polyvalent sur ces mêmes emprises. Le groupement des bureaux d'études emmené par le cabinet GRETHER, urbaniste, a été désigné en fin d'année 2024, pour un montant total de 97 375 € HT pour la partie d'étude portée par GrandCalais. Durée prévisionnelle de l'étude globale 8 mois.

L'ÉVÉNEMENTIEL



En 2024 se sont tenus, à Paris, les 33^{es} Jeux Olympiques d'été ainsi que les 17^{es} Jeux Paralympiques d'été. Calais a été retenue comme ville départ et ville arrivée des relais des flammes. Diverses animations ont été organisées. Grand Calais Terres & Mers a apporté sa contribution par la prise en charge d'une partie des animations prévues, notamment le spectacle « Color Wheels ».



Le Virtual Calais est devenu le Virtual Calais XXL. Sur 1500 m², au Forum Gambetta, le salon des jeux vidéos a rassemblé des milliers de personnes sur les 100 postes de jeux vidéo ; autour des animations, de l'espace dédié à la robotique, de prévention... Des animations et étapes qualificatives d'e-sport ont été organisées dans les différentes médiathèques du territoire.



Des milliers de personnes ont escorté la parade de Noël en décembre 2024. Le financement de ce défilé de chars a été pris en charge par Grand Calais Terres & Mers. Ces animations de grande ampleur ont un impact sur le territoire et au-delà. Certains n'hésitent pas à réaliser des centaines de kilomètres pour apprécier ces spectacles et autres animations.



Afin de fêter les 5 ans de l'arrivée du Dragon de Calais sur la digue Gaston-Berthe, près de 50 000 places ont été offertes aux écoliers du territoire par l'agglomération de Grand Calais terres & Mers. L'objectif était de leur permettre de découvrir ou redécouvrir cet équipement touristique dans le cadre d'une sortie pédagogique, ou avec leur famille.

LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL



Dépenses 127 000 €

Le Projet alimentaire territorial de Grand Calais Terres & Mers a été reconnu et labellisé de niveau 1 (phase émergence) par le ministère de l'Agriculture et de l'alimentation en mars 2022. Le PAT GCTM vise à développer des actions concrètes en mesure de répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux du territoire liés à l'alimentation durable et a pour objectifs principaux de :

- Développer une dynamique de territoire autour de l'alimentaire, créer un maillage entre acteurs
 - Promouvoir l'éducation à l'alimentation,
 - Lutter contre la précarité alimentaire et permettre une accessibilité pour tous à une alimentation saine et durable,
 - Valoriser circuits-courts et producteurs locaux,
 - Favoriser l'attractivité des métiers de bouche
- Réduire les impacts environnementaux et lutter contre le gaspillage alimentaire.



21 000

REPAS CONFECTIONNÉS PAR
LES ADLC

Les Ateliers de la citoyenneté avec ses 7 salariés en insertion portent le volet de Cuisine solidaire. Cette initiative a pour objectif d'élaborer des plats cuisinés de qualité pour les bénéficiaires de l'aide alimentaire.

Près de 6000 tonnes de dons alimentaires, 21 000 repas : deux chiffres conséquents. Les ADLC ont comme partenaires les Restaurants du coeur, le CCAS, l'Association d'entraide du Calaisais...

Les Petites mains et Au coin de la ferme sont deux structures développées par les ADLC.



17

PRODUCTEURS LOCAUX
RÉFÉRENCÉS

Ces producteurs locaux (viande, fruits, légumes, poissons, plantes aromatiques...) appartiennent au réseau créé par Grand Calais Terres & Mers dans le cadre du PAT. L'idée est de mettre en lien la population locale avec ces professionnels pour favoriser les filières courtes, mieux manger, tisser du lien localement.

ON EN CROQUE POUR LE FORUM DE L'ALIMENTATION



2000

SCOLAIRES
accueillis sur les
deux journées

750

PERSONNES
sont venues au Forum
Gambetta

2

JOURNÉES
dédiées avec stands,
concours...

Devenu aujourd'hui un incontournable pour l'agglomération et un événement phare du PAT Grand Calais, le Forum de l'alimentation est en quelque sorte le rendez-vous gourmand des petits et grands du territoire. Valorisation des circuits courts, promotion de la santé alimentaire, éducation au bien manger, attractivité des métiers de bouche, tels étaient les thèmes abordés et univers à explorer.

FOCUS

PROMOUVOIR - ATTIRER - DÉCOUVRIR

**NAGER, VOGUER, ROULER...
DERRIÈRE CHAQUE PERFORMANCE,
CHAQUE DÉPASSEMENT DE SOI, IL
Y A UN ÉQUIPEMENT SPORTIF À LA
HAUTEUR.**

SPORT



Une 3^e piscine
en construction



PISCINES COMMUNAUTAIRES : UN 3^E EQUIPEMENT EN CONSTRUCTION

LA NOUVELLE PISCINE

Avec une fréquentation toujours en hausse de Ranson et Iseo, la construction d'une troisième piscine a été confiée au service Patrimoine bâti.

MISSIONS PRINCIPALES

La direction du Patrimoine bâti gère l'entretien et la maintenance des bâtiments communautaires, le suivi et la conduite d'opérations pour les nouveaux équipements, le suivi et l'optimisation des consommations énergétique



10 M € HT

LE PROJET A ÉTÉ INSCRIT AU
CONTRAT DE RELANCE ET DE
TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Dans ce cadre, les subventions attendues seront apportées de l'Etat à hauteur 6,5 M€ (FNADT et ANS) et du Département pour 1,5 M€ soit 8M€

2 400 m²

LA SURFACE UTILE BÂTIE
ZONE DU CHEMIN-VERT DONT
500M² DE PLAN D'EAU

Ce nouvel équipement comprendra un bassin de natation, six couloirs de 25 m x 15 m et un bassin mixte d'activité et d'apprentissage de 125 m².

1,5 ha

LA SURFACE EN COURS
D'ACQUISITION POUR LEVER
UN AVIS DÉFAVORABLE

Mesure compensatoire environnementale nécessaire pour que le Conseil scientifique régional de protection de la nature valide le dossier



Les études préalables menées en 2022 ont démontré toute la pertinence de réalisation d'une troisième piscine tant pour le grand public que pour les scolaires au regard du nombre d'élèves et classes présents sur le territoire.

ZOOM



LES TRAVAUX ONT DÉBUTÉ. OUVERTURE EN 2026

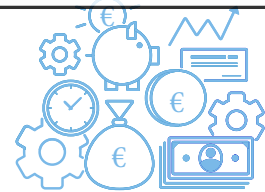
LES TRAVAUX ONT DÉBUTÉ

La programmation proposée vise à répondre la fonction d'apprentissage pour l'accueil des scolaires mais aussi du grand public pour un usage d'initiation et de pratique sportive. Le site retenu est situé sur la commune de Calais, rue du Chemin Vert dans le quartier du Fort Nieulay. Il s'agit d'un ensemble foncier résiduel de près de 1,3 ha situé entre la zone commerciale du Chemin Vert et Jardiland à Calais. L'année 2024 a été marquée par la finalisation des études de conception de maîtrise d'œuvre, l'obtention du permis de construire, l'attribution de l'ensemble des marchés de travaux et l'obtention des différents financements attendus.

UNE PISCINE ÉCONOME EN ÉNERGIE

Une piscine est énergivore, mais des solutions ont été pensées afin de réduire la consommation d'énergie de la future structure :

- L'éclairage sera entièrement LED
- La structure sera raccordée au réseau de chauffage urbain alimenté à 80% par énergie non fossile, renouvelable (biomasse).
- Plusieurs systèmes seront mis en place pour récupérer les calories de l'eau rejetée des bassin, des douches ou du traitement de l'air. A noter que la récupération des calories de l'eau rejetée permettra de préchauffer l'eau neuve de la piscine.



Dépenses : 780 000 €
Coût total : 10 M€



En ce qui concerne le nettoyage de l'eau, une recherche est effectuée à propos des techniques de filtration plus performantes tel que le filtre à perlites, fait à base de roche volcanique, qui absorbe de façon plus efficace et fine les impuretés. Une meilleure filtration permettra ainsi d'avoir une eau plus claire mais aussi des économies de renouvellement d'eau importantes.

- Le tout sera construit en fonction de l'exposition au soleil pour éviter de surchauffer et une option sur la pose de panneaux photovoltaïques a été prise.
- Récupération des eaux de pluie
- Réutilisation des eaux de piscine

Volontairement compact, le bâtiment sera placé de façon à libérer un jardin naturel au sud de la parcelle, préservant ainsi les zones humides et les espèces recensées et offrant un écrin végétal au projet et aux futurs baigneurs.



AGENDA

OCTOBRE 2022

Lancement du concours
d'architecture

2023

Choix du maître d'œuvre

2024

Finalisation de la mise au point de
la conception technique du projet
(réalisation de diverses études,
choix des entreprises, ...)

MARS 2025

Début des travaux

NOVEMBRE 2026

Ouverture de la piscine



ACCÈS

Parking d'environ 50 places
Espace pour accueillir deux bus
Une station Vel'in
Un box à vélos
Une attention particulière a été
apportée à l'accès aux PMR



CIBLE

Cette nouvelle piscine sera avant
tout dédiée à l'apprentissage de la
nage pour les publics scolaires et
privés

EMILE-RANSON ET ICEO

ENTRE APPRENTISSAGE ET PERFORMANCE

DÉPARTEMENT DES SPORTS

Avec les bases de voile, de char à voile et d'aviron, les piscines sont gérées par le département des Sports.



226 500

UTILISATEURS

Particuliers, scolaires, associations... ont franchi les portes des piscines que ce soit pour des créneaux ludiques, d'apprentissage ou de sport

2

ORIENTATIONS

La piscine Emile-Ranson est surtout utilisée par les scolaires et les associations. Icéo est quant à elle privilégiée pour les activités ludiques.

25 à 50%

TAUX D'OCCUPATION

Les associations occupent en grande partie les créneaux des établissements avec 50 % à Ranson (22% par Calais Natation) et 25 % à Icéo.



SUCCÈS

Leçons, cours, aquagym... l'engouement pour les différentes activités est en hausse : 2000 entrées pour Emile Ranson, 31 500 pour Icéo.

ESPACE SAVOIR ROULER A VÉLO

ZOOM



235 000 € Fonctionnement
314 000 € Investissement

Suite à la fermeture de la patinoire en 2022, il a été décidé de mettre en place une activité moins énergivore. La dalle béton sur laquelle reposait la glace a donc subi un ragréage, avant la mise en œuvre d'une résine sur l'ensemble de la surface permettant la pratique du vélo. Au centre, une piste a été dessinée permettant d'accueillir des matchs de roller derby. Les pourtours de la piste ont également été rénovés et réaménagés

APPRENTISSAGE DE LA NATATION

L'apprentissage de la natation scolaire reste une priorité forte. Le parcours, qui commence dès la maternelle et se poursuit jusqu'au CM2, vise à développer l'aisance aquatique, la sécurité, et l'accès à des activités. Ce dispositif est salué pour sa cohérence et son efficacité. Le parcours se poursuit avec l'accès aux activités de pleine nature comme la voile. Cela permet de préparer les enfants à des activités extérieures de manière sécurisée.

Près de 44 000 scolaires ont fréquenté les deux établissements en 2024, pour un coût de transport qui s'élève à 89 000€. Pour la piscine Emile-Ranson, cela représente une occupation de 26% du temps d'ouverture, 15% pour l'iceo davantage orientée vers les activités sportives et ludiques.



44 000

LE NOMBRE D'ÉLÈVES

ayant fréquenté les deux établissements, de la maternelle au CM2

89 000 €

COÛT DU TRANSPORT

pour assurer les liaisons entre les établissements scolaires et les piscines

Les piscines sont également mises à disposition pour d'autres collectivités. Les collèges et lycées bénéficient de créneaux facturés à 30 € la séance. Les associations, les pompiers, l'université, les forces de l'ordre, l'opération Sentinelle... profitent de créneaux gratuits ou à tarifs préférentiels. Cela témoigne d'un engagement fort en faveur du service public, mais pèse sur le budget global.



Fonctionnement 3,5 M€
Recettes 0,54 M€
Investissement : 0,68 M€



60 000 KWH

RÉDUCTION ATTENDUE DE LA CONSOMMATION A ICEO

Le passage en LED devrait engendrer une baisse énergétique conséquente. Les remplacements des centrales à air et autres travaux tendent dans ce sens. A Ranson, les économies réalisées sont de -7, 4 % du budget



49 000 €

MONTANT DES TRAVAUX A ICEO

Remplacement de vitrage, fourniture de bancs, travaux de toitures, de volets, traitement de fissures... des travaux de maintenance indispensables pour entretenir le bâtiment et éviter ainsi toute détérioration importante.

FACADES REMARQUABLES

FOCUS



372 600 € TTC

Depuis plusieurs années, les bétons de la piscine Ranson se dégradent. En 2024, après les vestiaires scolaires, ce sont les façades du bâtiment qui ont été rénovées. Une remise en peinture respectant les couleurs d'origine de la piscine a ensuite été réalisée.

La Base de voile Tom-Souville

figure de proue des équipements

EXERCICE RECORD

Ouvert au public depuis mai 2009, cet équipement présente un exercice 2024 « record » en termes de recettes.

DE MARS A NOVEMBRE

En élargissant la saison estivale à 8 mois, la fréquentation, notamment en termes de réception, augmente.



102 926

LE NOMBRE TOTAL DE PERSONNES AYANT FRÉQUENTÉ L'ÉQUIPEMENT.

Ce chiffre est compartimenté en trois grands secteurs plus ou moins équivalents
Usagers - Sportifs - Promeneurs

31 802

LE NOMBRE D'USAGERS GÉRÉS PAR LE PERSONNEL DE GRAND CALAIS.

Le secteur de l'hébergement et de la restauration concerne 12 343 personnes. Le bar-snacking attire quant à lui 5710 clients

23 350

LE NOMBRE DE REPAS SERVIS AU RESTAURANT DE LA BASE TOM-SOUVILLE

Soit une augmentation de 6% par rapport à l'année précédente (+232).



EVENEMENTIEL

Avec plus de 10 000 spectateurs, le feu d'artifice tiré au mois de septembre est un événement marquant de l'année à la base Tom-Souville

LE SPORT AU COEUR DE LA BASE TOM SOUVILLE



Le site a pu accueillir près de 39 300 sportifs fréquentant les 6 clubs conventionnés suivants (750 licenciés) :

- Yacht Club du Calais et son Ecole de voile
- Ferry Longe-côte
- Lys Triathlon et son Ecole de triathlon
- Le Marck'athlon
- Le Blanc-Nez triathlon
- Le club de plongée de Calais

La base Tom Souville a accueilli le championnat départemental de voile légère scolaire UNSS; le championnat de France de Duathlon et Triathlon, la Journée départementale du Parapente 62 organisé par les Comités Handisport et Sport Adapté du Pas-De-Calais en collaboration avec le conseil Départemental.

ZOOM

Attirer hors des murs



Attirer, séduire et fidéliser. La Base de voile Tom-Souville propose de l'hébergement, du tourisme d'affaire et accueil des groupes en séjours. Un total de 31 802 personnes en 2024 dont 29 827 viennent de l'extérieur du territoire communautaire. L'équipement jouit d'une belle notoriété et participe pleinement à l'attractivité de Grand Calais Terres & Mers.

Les 5 salles pédagogiques et l'espace convivial situés sur la terrasse (550 m²) de la structure font l'objet de demandes hebdomadaires pour l'organisation de séminaires /formations en complémentarité des salles mises à dispositions pour nos groupes en séjours. La fréquentation de ces espaces est de 3 749 personnes en 2024.

FREQUENTATION

3749

personnes ont
participé à des
séminaires

550 m²

dédiés aux séminaires
avec 5 salles et un
espace convivial

7751

nuitées ont été
enregistrées en 2024
(centres aérés)

5 710

personnes ont
fréquenté le bar-
snacking

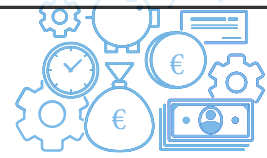
DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE

FOCUS



Dans le cadre de sa démarche environnementale avec le parcours d'interprétation autour du lac et la fréquentation quotidienne de joggeurs, promeneurs sur le chemin de randonnée de 2,3 km, la fréquentation annuelle est estimée à 28 100 personnes.

Suite à la remise en service d'une partie de la récupération d'eau de pluie de la base, cette eau étant réutilisée pour les sanitaires et le lavage des bateaux, un premier bilan nous permet d'afficher une économie d'eau de ville de 167 m³.



Fonctionnement 0,79 M€
Recettes 0,37 M€
Investissement : 0,34 M€



247 000 €

LE MONTANT DES TRAVAUX À
LA BASE TOM SOUVILLE

L'un des grands chantiers en 2024 concerne la réfection de l'ensemble du chemin autour du plan d'eau, remplacement de la clôture sur la partie Sud et la signalétique.



71 500 €

MONTANT DES INTERVENTIONS
SUR LE PATRIMOINE BÂTI

Réparation des toitures, remise en état du système de sécurité, remise en état du système anti-intrusion... la base de voile a bénéficié d'interventions



3 500 kWh

1ER BILAN DE PRODUCTION
D'ÉNERGIE

Suite à la réhabilitation complète du réseau hydraulique solaire, pour la production de calories thermiques au préchauffage de l'eau chaude sanitaire, une réduction de la consommation de gaz du site d'environ 7% a été réalisée

Le char à voile

s'envole en période estivale

DIVERSIFIÉE

La base de char propose du char à voile, du tir à l'arc, du minigolf, des courses d'orientation, des ateliers pédagogiques...



Fonctionnement 406 000 €
Recettes 85 000 €



10 715

LE NOMBRE DE PERSONNES VENUES EN GROUPE

La majorité (7 582) ne viennent pas du secteur de l'agglomération. Un bon indicateur quant à la réputation de la base de char.

JUILLET

Si la fréquentation de la base de char à voile oscille entre 500 et 2300 entrées par mois, celle de juillet franchit le cap des 9200 visiteurs.

10 364

ECOLIERS ONT DÉCOUVERT LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

Les scolaires viennent essentiellement de l'agglomération. Ce secteur représente 50 % du public.

21 668

DONT 589 PARTICULIERS ONT POUSSÉ LES PORTES

La répartition totale de cette fréquentation s'articule selon les résidents de Grand Calais (11 847) et les extérieurs (9 821)

EN BREF...

Modernisation des bâtiments

- Remplacement de l'ensemble des radiateurs électriques par des appareils moins énergivores
- l'installation d'une climatisation

Modernisation de la flotte

En 2025, achat d'une quatrième flotte de 6 chars

ACTIONS ENVERS LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

FOCUS



- En 2024, une rampe d'accès PMR a été installée au niveau de la salle pédagogique (13 700 €).

- Concernant les animations, des demi-journées de sport adapté ont été mises en place avec l'Etoile Omnisport de Calais.

- La base de char à voile travaille également avec le centre d'accueil de jour Les Mésanges de Fréthun.

- Deux groupes en situation de handicap ont été accueillis avec la découverte du tir à l'arc et de mini-golf.

La Base d'aviron du Calaisis en cadence sur le canal de Coulogne

INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

La base d'aviron du Calaisis, située à Coulogne, est reconnue d'intérêt communautaire depuis le 1^{er} janvier 2023

NOUVELLES ACTIVITÉS

Grand Calais a mis en place des activités éducatives et sportives, à destination des élèves des écoles élémentaires du territoire, et d'autre part, des ALSH gérés par l'intercommunalité.



6000

LE NOMBRE DE PERSONNES
ISSUES DU CLUB D'AVIRON
FRÉQUENTANT L'ÉQUIPEMENT

Le Cercle d'aviron du Calaisis est le principal utilisateur de la base. Compétiteurs, course de baignoire, collégiens, centres aérés

650

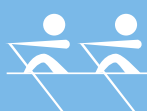
USAGERS DE GRAND CALAIS
TERRES & MERS VENUS DES
ÉCOLES ET ALSH

Suite à la mise en place d'activités en direction des publics cibles de Grand Calais, ce chiffre augmente d'année en année

350

RAMEURS DE L'ASSOCIATION
OPALE LADIES ET LEUR
BATEAU DRAGON BOAT

L'association favorise la reprise de l'activité physique et sportive adaptée pour les personnes touchées par un cancer du sein



TERRAINS DE JEUX

Sur le canal de Calais, les rameurs bénéficient d'un vaste terrain de jeux pour parfaire leur technique ou prendre tout simplement du plaisir à naviguer sur de longues distances.

SPORT DE HAUT NIVEAU

ZOOM



En 2024, Grand Calais Terres & Mers a poursuivi, au titre de ses compétences supplémentaires, la promotion de son territoire par le sport de haut niveau.

Sept clubs de sports olympiques collectifs ont pu bénéficier d'un soutien financier de la part de l'agglomération :

- COB
- ACLPAB
- LIS Saint-Pierre Volley
- SOC Handball
- Calais basket
- Coquelles basket
- STELLA
- Racing Club de Calais

163 000 €

TRIER - VALORISER - ENVIRONNEMENT

**REJETER À LA MER UNE EAU
DÉBARRASSÉE DE TOUTE
IMPURETÉE, VALORISER LES
DECHETS, OPTIMISER LE TRI...
GRAND CALAIS S'ENGAGE.**



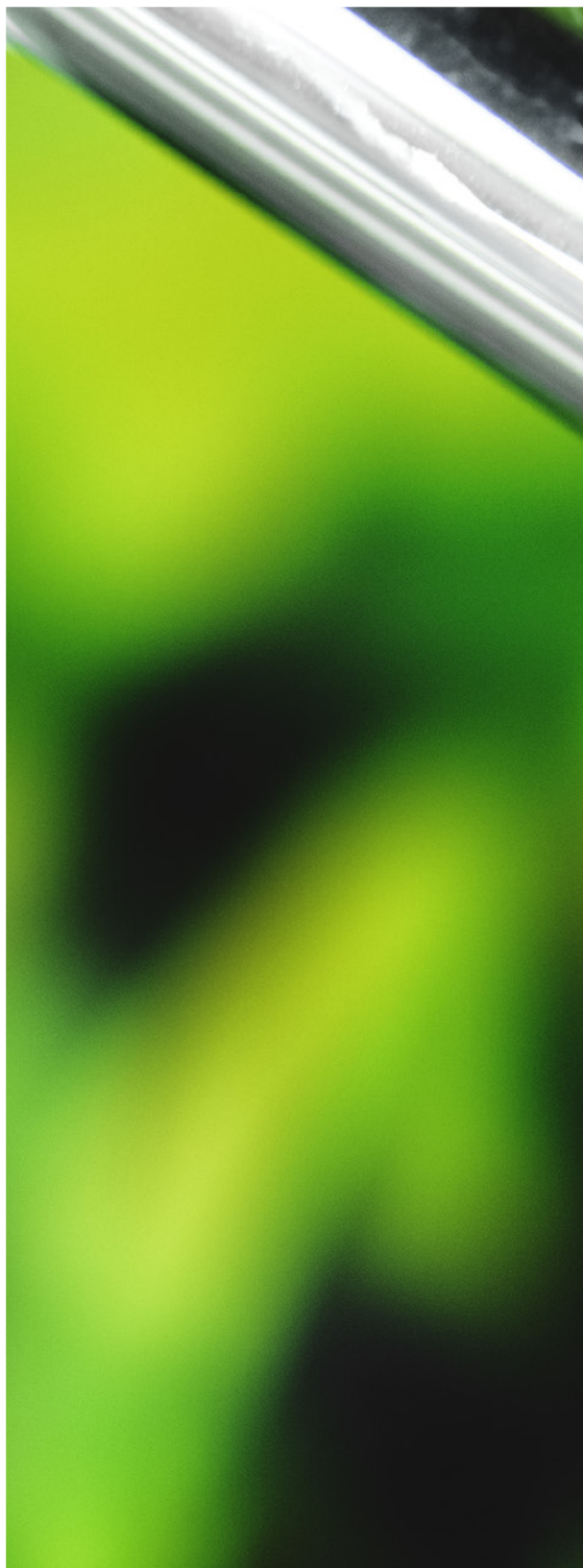
VALORISER

Envoyé en préfecture le 13/10/2025

Reçu en préfecture le 13/10/2025

Publié le

ID : 062-216205484-20251006-20251003-DE



VALORISATION INTELLIGENTE DES DECHETS

COMPÉTENCE

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la communauté d'agglomération est en charge à la fois de la collecte et du traitement des déchets ménagers et assimilés sur l'ensemble de son territoire.

Fonctionnement	16,2 M€
Recettes	14,6 M€
Investissement	1,9 M€



48 270 t

**LA QUANTITÉ DE DÉCHETS
MÉNAGERS COLLECTÉS**

Ce chiffre, hors déchetteries, est réparti comme suit :

- Ordures ménagères	26 219 t
- Collecte sélective	8 588 t
- Verre	3 783 t
- Biodéchets	8 588 t

40,79 %

**TAUX DE VALORISATION
MATIÈRE DES DÉCHETS**

Le taux de valorisation matière des déchets ménagers était de 40,14 % en 2023. L'objectif fixé par la loi du 17 août 2015 relative à la Transition énergétique pour la croissance verte est de 65% (2025)

20,91%

**LE TAUX DE REFUS DE TRI
DANS LES EMBALLAGES**

Ce taux correspond aux déchets qui ne correspondent pas aux consignes de tri. Ce refus de tri coûte très cher à la communauté de communes qui nécessite de la manipulation et du transport supplémentaire.

2024

ACHATS

- 2 nouvelles bennes à ordures et un camion de collecte des colonnes enterrées

DÉPLOIEMENT

- Implantation de colonnes enterrées sur les secteurs Dürer, Renoir et Guynemer.

AMÉLIORATION

Lavage et désinfection annuels des colonnes enterrées

2025

ACHATS

- 2 nouvelles bennes à ordures

AMÉLIORATIONS

- Diminuer le taux de refus de tri
- Nouvelles colonnes enterrées
- Nouvelle aire de lavage
- Extension de la collecte des encombrants sur toute l'agglomération

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

La direction de la Valorisation des déchets a choisi Lixo pour déployer une solution d'intelligence artificielle. Ce système de vision intelligente permet d'analyser les flux de déchets et de remonter des données sur des tableaux de bord en temps réel pour améliorer la qualité du tri.



Lavage et désinfection annuels des colonnes enterrées par le prestataire

EAU POTABLE : DU CAPTAGE À LA CONSOMMATION

COMPÉTENCE

Calais, Coquelles, Coulogne et Sangatte ont transféré leurs contrats (prestataires privés) à Grand Calais Terres & Mers au 1^{er} janvier 2020. Pour les 10 autres communes qui avaient transféré leur compétence soit au SIRB soit au SIRA, c'est Grand Calais Terres et Mers qui y adhère dorénavant par représentation-substitution en lieu et place des communes concernées.

INSPECTIONS TÉLÉVISUELLES

4 forages seront comblés suite à es inspections

RÉSEAUX ET BRANCHEMENTS

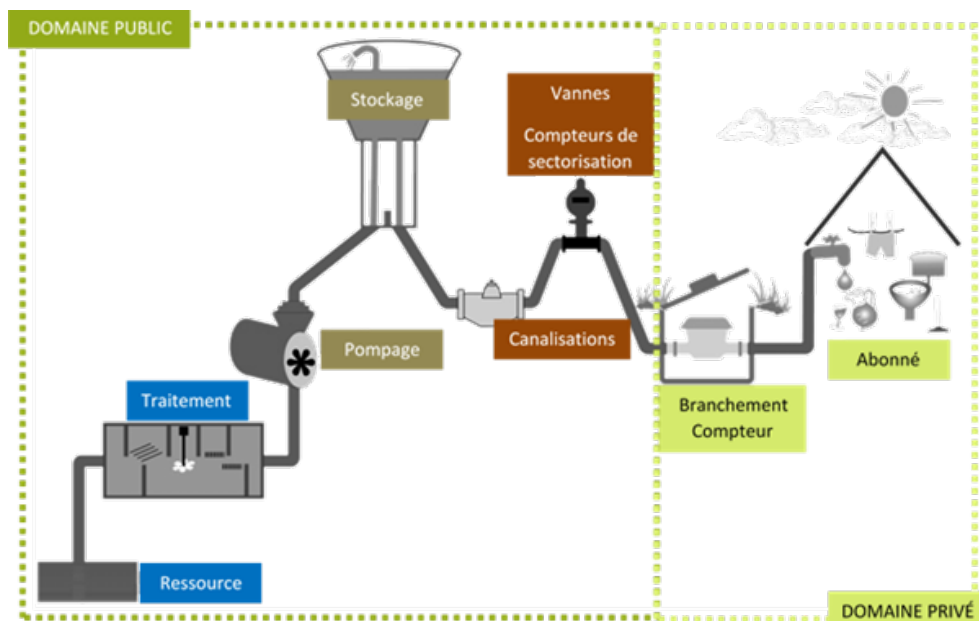
270 m de réseaux et 115 branchements ont été renouvelés sur la commune de Calais (163 000€)

SURPRESSEUR

Les inondations de 2023 ont occasionné un dysfonctionnement du surpresseur enterré qui sert à alimenter le réservoir de Coquelles. Un nouvel équipement a été implanté (42 969 €)

SCHÉMA DIRECTEUR

La collectivité a lancé en février 2024 un schéma directeur d'alimentation en eau potable. Cette étude doit permettre de mieux connaître le fonctionnement des systèmes et de proposer des solutions pour résoudre d'éventuels dysfonctionnements. La fin de l'étude est attendue au début de l'année 2025. Montant : 72 797 € HT



459,3 km

LONGUEUR DU RÉSEAU D'EAU POTABLE

L'essentiel de ce réseau est situé à Calais. Il parcourt plus de 350 km.

5 373 457 m³

LE VOLUME D'EAU PRODUIT PAR LES 19 FORAGES

Le territoire dispose de 7 réservoirs de stockage d'eau, d'une capacité de 9 250 m³.

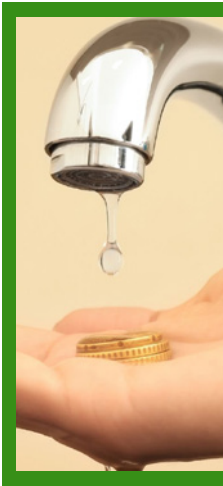
39 478

LE NOMBRE DE CLIENT DESSERVIS

33 250.... Calais
1 241..... Coquelles
2 637..... Coulogne
2 350..... Sangatte

RÉDUIRE LES VOLUMES À LA SOURCE

FOCUS



Dans le cadre de la démarche CARE (Contrat d'action pour la ressource en eau), un plan d'actions visant à réduire les prélèvements à la ressource est établi. Diagnostic des pressions, recherche de fuites, renouvellement des canalisations... Ce contrat engage l'ensemble des partenaires opérationnels, techniques, financiers et institutionnels. Entre 2023 et 2025, 300 000 m³ ont été économisés.

Cette enquête révèle que 81% des usagers se déclarent confiants de l'eau du robinet, 68% des usagers déclarent qu'ils possèdent un compteur connecté, 92% sont satisfaits du service de l'eau.

L'ASSAINISSEMENT DÉBARRASSE LES EAUX USÉES DE TOUTE POLLUTION

OUVRAGES

Le service assainissement gère :

- 407 km de réseau d'assainissement
- 186 postes de pompage
- 3 stations d'épuration



7 842 101 m³

**VOLUME D'EAUX USÉES
TRAITÉES**

En 2024, presque 8 millions de m³ d'eaux ont été traités par les trois stations d'épuration Monod, Toul et Sangatte.

6 828 t

**LA QUANTITÉ DE BOUE
PRODUITE**

Ces boues sont valorisées en agriculture comme fertilisant. L'épandage se fait de juillet à septembre.

372 t

**DE DÉCHETS RETENUS PAR
LES DÉGRILLEURS**

Lors de l'étape de prétraitement, l'eau passe par des grilles qui retiennent les déchets les plus conséquents.

MAINTENANCE



Stations d'épuration

-1154 interventions dont 408 curatives

Les réseaux

-81 km de réseaux ont été curés en 2024 (21 km en 2020)

Postes de relèvement

- 1 246 interventions contre 1 441 en 2022. Une meilleure fiabilité des installations explique cette baisse.
- Dans le cadre du projet de fiabilisation des armoires électriques des secteurs Préville/ Trougai à Coulogne, 27 panneaux de contrôle ont été changés

CONVENTIONS

Sur le territoire communautaire, nombre d'industriels sont raccordés au réseau d'assainissement, tel que Merck Santé – Localinge – SEVADEC – Color biotech – GCS-BIH – Schaeffler chain drive systems – Wärtsila – Alcatel Draka Comteq – Sardelec – Nicolay – Opale environnement.

Par la spécificité du rejet de leurs effluents, ces derniers doivent conventionner avec la collectivité pour être autorisés à rejeter ces effluents. Les mesures établis notamment sur les quantités d'eaux usées rejetées amènent au calcul d'une redevance spécifique.

Le service assure également un suivi particulier sur le dépotage des sous-produits. Sous convention, les entreprises sont autorisées à dépoter sur la station Monod, des matières de vidange (7 817 tonnes), des matières de curage (451 tonnes) et autre lixiviats (53 559 tonnes).



RECONSTRUCTION DU BASSIN À COULOGNE

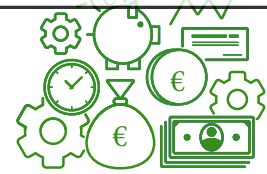


Dans le cadre du maintien opérationnel de ses installations, mais aussi pour mieux répondre à son obligation de performance de ses systèmes d'assainissement, d'importants travaux sont régulièrement engagés. Parmi ces travaux, la reconstruction du bassin de stockage de restitution de Coulogne.

Dans le cadre de la mise en conformité de son système d'assainissement, il était nécessaire et

impérieux de mener une opération d'envergure sur l'existence d'un ancien bassin de stockage restitution (ancienne station de Coulogne). L'objectif : accroître la capacité de stockage par une toute nouvelle installation et ainsi répondre à l'enjeu de minimiser au maximum l'impact des déversements au milieu naturel notamment lors des forts épisodes pluvieux.

Montant des travaux 3 M€ HT.



Dépenses 20,45 M€
Recettes 30,22 M€



526 000 € (TTC)
GESTION DES EAUX PLUVIALES

Le pôle Projet et travaux a assuré la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre d'opération de divers chantiers à Calais (lotissement Magnesia, Mollien).

A Hames-Boucres et Escalles, des travaux sur divers ouvrages ont permis d'améliorer les évacuations en cas de fortes pluies.

715 000 € (HT)
RÉSEAUX D'EAUX USÉES

Rues Mollien et Louguet, poste de relèvement Martin-Luther-King à Calais, rue Pasteur et Calmette à Marck, branchements sur le réseau existant, reconstruction du réseau, installation de poste de refoulement...

115 000 € (HT)
ETUDE

Cette mission consiste en la réalisation d'études hydrauliques basée sur la modélisation sur des points de déversements de type déversoirs d'orage et trop-pleins.

Objectif : réaliser un diagnostic préalable des points d'autosurveillance et de réaliser des modélisations hydrauliques et si nécessaire des propositions de réaménagements d'ouvrages

AMÉNAGEMENTS RUE MOLLIER

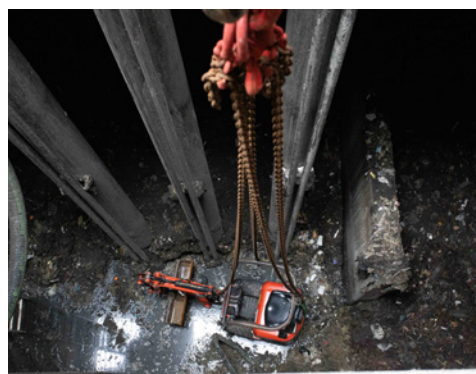
A Calais, dans le cadre des travaux de déploiement du réseau de chauffage urbain programmé rue Mollier ainsi que des futurs travaux d'aménagement de cette voirie entrepris par la ville de Calais, Grand Calais Terres et Mers a procédé à la reconstruction de 350 m de réseau d'eaux usées et la reprise d'environ 70 branchements (545 000 € HT) et de 300 m de réseau d'eaux pluviales (321 000 € TTC)

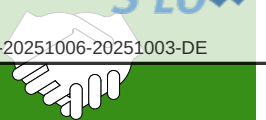


ZOOM MLK - POINT NÉVRALGIQUE

Ouvrage majeur du système d'assainissement, le poste de relèvement Martin-Luther-King est en bout de chaîne de tout un ensemble qui vient alimenter la station Monod. Cet ouvrage est un point névralgique et nécessite une attention particulière. En 2024, une importante opération de curage et réhabilitation a été menée.

Montant : 400 000€ HT





DIAGNOSTIQUER - RECHERCHER - PROMOUVOIR

**LE SERVICE ARCHÉOLOGIE EST
GARANT D'UNE APPROCHE
SCIENTIFIQUE AUPRÈS DE LA
DIRECTION RÉGIONALE DES
AFFAIRES CULTURELLES (DRAC) ET
DE SA VALORISATION.**

FOUILLES



**Explorer le passé
pour mieux
se projeter**

ARCHEOLOGIE

CREUSER L'HISTOIRE POUR BÂTIR DEMAIN

HABILITATION

Le service est habilité par le ministère de la Culture et celui de la Recherche pour la réalisation d'opérations archéologiques sur le territoire communautaire.

GARANT

Le service réalise des opérations archéologiques sur le territoire communautaire. Il est garant d'une approche scientifique auprès de la DRAC et de sa valorisation.

4

LE NOMBRE DE DIAGNOSTICS RÉALISÉS EN 2024 PAR LE SERVICE ARCHÉOLOGIE

Trois d'entre eux ont été réalisés dans le cadre de projets d'habitats sur les communes de Calais et Marck.

5

LE NOMBRE D'AGENTS DÉDIÉES À CES MISSIONS ARCHÉOLOGIQUES

Responsables d'opérations, médiéviste, archéomaticien, céramologue antiquisant, moderniste.

1576

VISITEURS À L'EXPOSITION GÉANTE «TAUPE NIVEAU» COURONNÉE DE SUCCÈS

Au total, 27 classes des établissements scolaires et quatre centres de loisirs ont été sensibilisés à l'archéologie.



EXTENSION

L'équipe archéologique est intervenue lors du projet portant sur l'extension sud de l'aérodrome militaire développé par les forces allemandes lors de la Seconde Guerre Mondiale.

Projet économique zone Marcel-Doret



A Calais, une dernière opération, rue Didier Daurat, sur un projet économique au sein de la Zone Marcel Doret, a livré les fondations de la ferme dite « Sabot », détruite au début des années 90. Il s'agit d'un grand ensemble de plusieurs bâtiments dont certains apparaissent sur le cadastre napoléonien de 1830.

Certaines constructions reconnues sur photos aériennes mesurent près de 50 m de longueur sur 9 m de largeur. Les rares fondations observées sont mal conservées, établies en brique. Ce type d'établissement ne ressemble pas aux fermes typiques du Calaisis. Elle entre dans les grandes exploitations agricoles postérieures à la Révolution Française.

2024 : TROIS PROJETS D'HABITAT

CALAIS - RUE DE LA VENDÉE

Sur le site d'une ancienne entreprise de matériaux, les vestiges d'une cave médiévale et moderne associée à un ancien bâtiment agricole ont été mis au jour. Cette cave conservée sur 1,30 m de profondeur était voûtée et établie pour partie en blocs de craie plutôt datée du XVI^e siècle et en brique pour une réfection aux XVII^e-XVIII^e siècle. Ces témoins d'une ferme implantée sur le versant sud du relief, sur lequel Saint-Pierre se développe, reflètent l'occupation encore rurale jusqu'au début du XIX^e siècle.

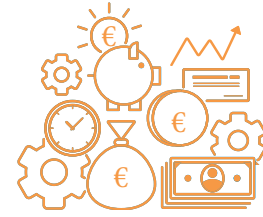


MARCK - IMPASSE VAUBAN

En plein cœur d'un îlot urbanisé, des fonds de jardins et une friche boisée ont livré les fondations de trois maisons rurales identifiées sur le cadastre napoléonien. Elles illustrent l'architecture traditionnelle de l'habitat des pêcheurs-cultivateurs de la Plaine Maritime Flamande. Leur agencement, leur orientation réfléchie et leurs aménagements intérieurs témoignent d'une adaptation ingénieuse.

MARCK - AVENUE DE L'AÉROPORT

Ce projet porte sur l'extension sud de l'aérodrome militaire développé par les forces allemandes lors de la Seconde Guerre Mondiale. On pouvait y voir les voies de circulation et les alvéoles de stationnement des avions entre 1940 et 1944. Bien que connus aucun relevé n'avait été réalisé sur ce type de fondations, nous avons pu ainsi mieux comprendre l'organisation de ces infrastructures. Par ailleurs, au nord du projet, une vaste zone d'extraction d'argile déjà observée lors d'opérations précédentes sur la commune a été identifiée. Principalement exploité entre les XIII^e et XIV^e siècle, ce secteur est rendu à l'exploitation agricole dès le XV^e siècle.



Fonctionnement	298 000 €
Recettes	164 000 €

EN BREF

Le service s'ouvre aux stages

Les collèges de Calais, Sangatte, Marquise, Marck et Audruicq ont sollicité le service pour divers stages et autres Forum des métiers et une journée médiévale

Colloques et tables rondes

Les membres de l'équipe ont participé à des colloques et tables rondes scientifiques. Des rapports et plusieurs articles ont été proposés à des revues régionales.

Etudes

Les collaborations scientifiques ont permis de réaliser une étude de mobilier céramique pour le service archéologique de la ville d'Arras. Un agent est intervenu dans le cadre de la fouille programmée de Vieil Hesdin

Travaux

Le portail du service a été refait pour un montant de 20 100€. Passage en LED, remplacement des chauffages électriques.

SE FAUFILER DANS LES PATTES D'UNE TAUPE

FOCUS



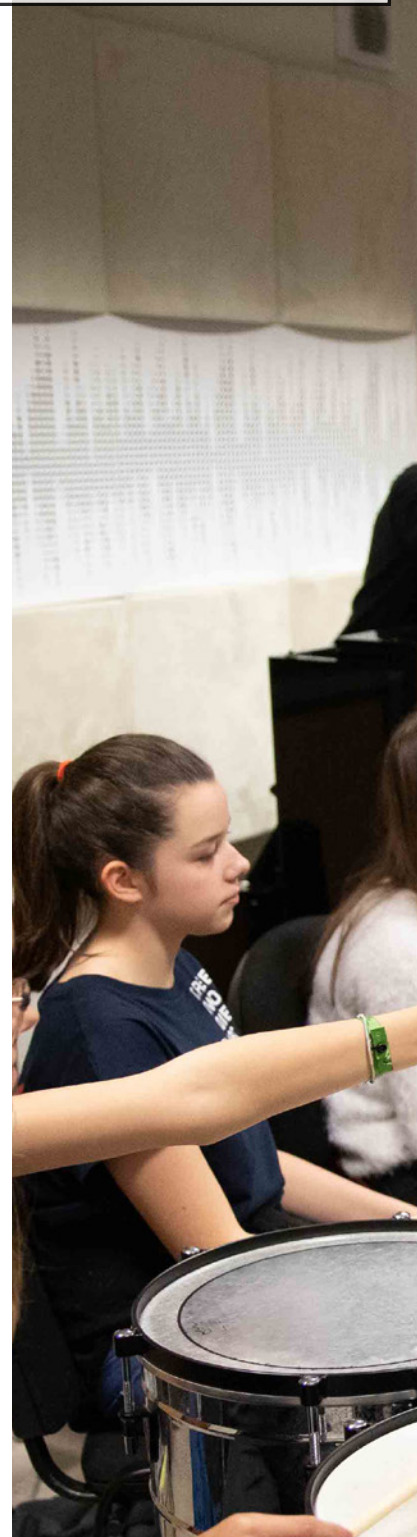
Entre les Journées Européennes de l'Archéologie (mi-juin) et les Journées Européennes du Patrimoine (mi-septembre), le service a présenté l'exposition « Taupe Niveau ».

Dans ce parcours ludique, chacun a pu se glisser dans les pas d'une taupe géante et se faufiler dans des galeries obscures à la recherche de vestiges archéologiques.

Ce parcours unique de présentation de l'archéologie a accueilli 1576 personnes sur quarante demi-journées de juin à septembre.

APPRENDRE - CRÉER - S'EXPRIMER

**ECOLE D'ART, MÉDIATHÈQUES,
CONSERVATOIRE... LES STRUCTURES
DE GRAND CALAIS PERMETTENT A
TOUS LA POSSIBILITÉ DE PRATIQUER
UNE ACTIVITÉ CULTURELLE ET
ARTISTIQUE.**



APPRENDRE

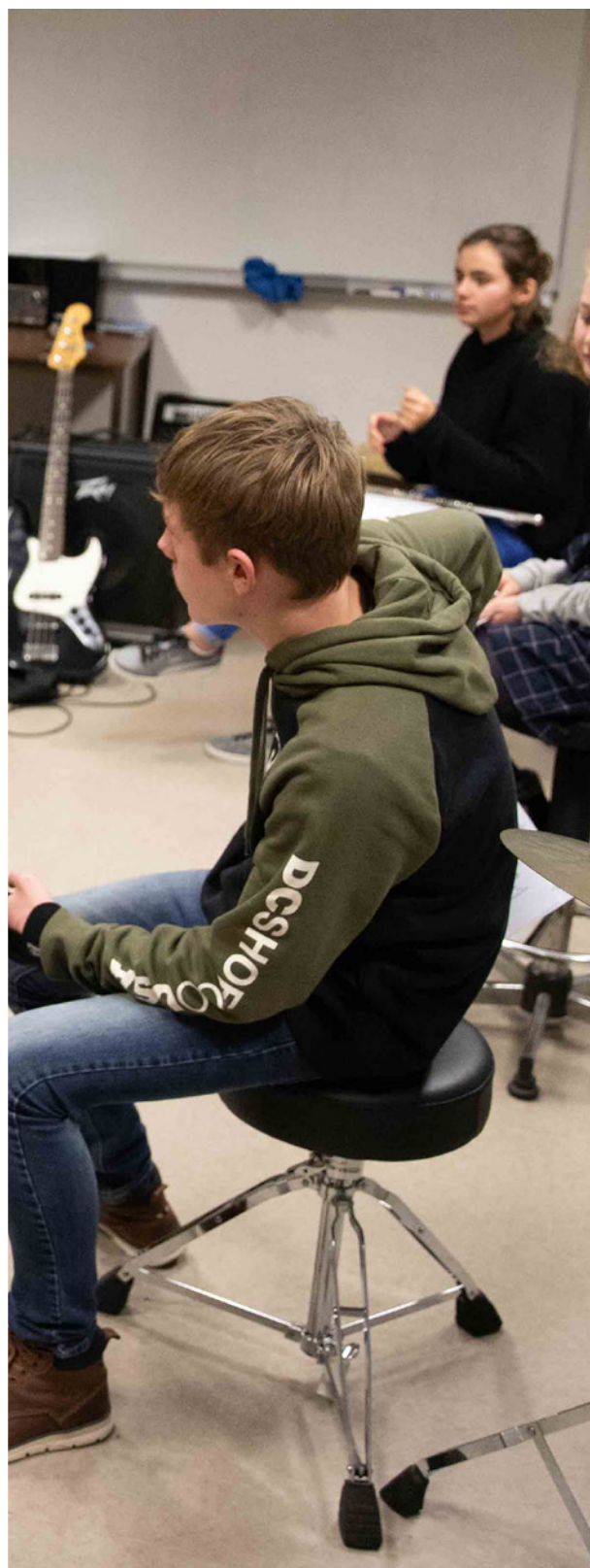
Envoyé en préfecture le 13/10/2025

Reçu en préfecture le 13/10/2025

Publié le

ID : 062-216205484-20251006-20251003-DE

S²LO





Fonctionnement 923 000 €
Recettes 220 000 €

L'ÉCOLE D'ART DE GRAND CALAIS

UN VRAI CONCEPT

APPRENDRE

L'École d'Art du Calaisis est un lieu où chacun peut apprendre, créer, s'exprimer plastiquement à travers de nombreux médiums.

PARCOURS PÉDAGOGIQUES

L'École propose des parcours où sont abordés de multiples pratiques artistiques, de l'atelier d'éveil à l'exposition en passant par l'histoire de l'art, la culture générale ainsi que les différents ateliers de techniques de représentation et d'expression.

AFAPEI

POLITIQUE D'INCLUSION

L'Afapei du Calaisis et l'École d'art du Calaisis sont partenaires en vue de favoriser une politique d'accès à la culture pour tous les publics du milieu hospitalier et du champ du handicap (patients, résidents et usagers, famille, professionnels).

En 2024 trois actions ont été mises en œuvre :

- Création d'ateliers dédiés à l'accueil de jeunes issus d'un IME, les mardi après-midis et mercredi matins
- Acquisition et installation d'un lieu calme-retrait avec l'aide du fonds accessibilité de la Drac Hauts-de-France/Ministère de la Culture
- Organisation d'une résidence d'artiste « mission »

692
ÉLÈVES

Ce qui représente une augmentation de 1,5% par rapport à 2023.

847
INSCRIPTIONS

Les adultes peuvent participer à 3 ateliers. On dénombre 847 inscriptions

1^{er}
DES HAUTS-DE FRANCE

L'école d'art Le Concept compte le plus grand nombre d'élèves de la Région

CLASSE PRÉPARATOIRE

En parallèle des cours et ateliers, des résidences d'artistes, l'école d'art Le Concept possède une classe préparatoire aux études supérieures en arts. Elle offre un programme en arts plastiques et visuels dans une perspective à la fois technique et théorique. Au terme de cette année, l'étudiant aura acquis les savoirs faire de base et connaissances nécessaires afin de se présenter aux concours. En s'inscrivant en classe préparatoire, chaque élève s'engage à passer quatre concours d'entrée dans les écoles supérieures de son choix, et ce afin d'optimiser ses chances de réussite. L'idée est de ne pas se limiter en terme d'orientation. A cet égard, l'ouverture européenne est prônée.

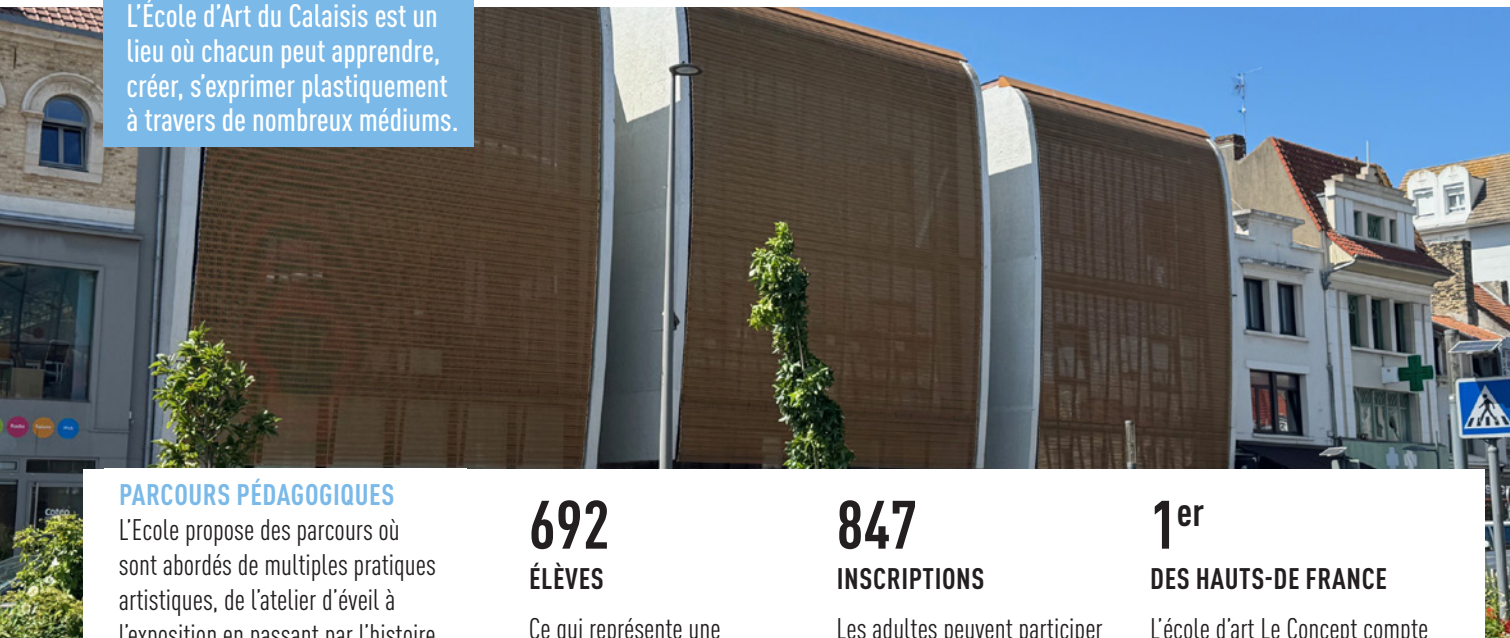
CLASSE À HORAIRES AMÉNAGÉS ART & DANSE :

L'objectif de la Classe à Horaires Aménagés Art & Danse mise en place en partenariat avec le collège Jean-Macé de Calais, le Conservatoire de Musique et de Danse du Calaisis et le compagnie Hervé Koubi est de développer la culture et les arts au sein d'un établissement d'enseignement. Elle est partie intégrante au projet d'établissement du collège.

Il s'agit également de mettre en œuvre un poste avancé de perfectionnement pour des enfants désireux de découvrir ou d'approfondir leur pratique de la danse.

La classe à horaires aménagés doit permettre à des élèves motivés de recevoir un enseignement artistique renforcé. C'est une initiation à la pratique de la danse et aux arts visuels nécessitant un engagement fort.

Trace, geste, mouvement, autant de sujets qu'ont en commun la danse et les arts visuels. Représenter, expérimenter, en découvrant le travail de danseurs, de chorégraphes et de plasticiens. L'école d'art propose de participer à l'expérience motrice et sensorielle des enfants tout en leur



PARCOURS

Les contrats locaux d'éducation artistique et culturelle (CLEA) sont des dispositifs contractuels du Ministère de la Culture et de la Communication d'une durée de trois ans renouvelable, visant la mise en place et/ou le renforcement de politiques locales d'éducation artistique et culturelle.

LE CLEA, 72 ACTIONS PARTICIPATIVES AU BÉNÉFICE DU TERRITOIRE



72

FICHES D'INTERVENTIONS

préparées avec les partenaires lors des réunions préalables

1400

PERSONNES

touchées par les actions des artistes du CLEA

780

HEURES

de travail entre les préparations et les interventions

OBJECTIF

L'objectif des CLEA est de permettre aux enfants et aux jeunes des territoires concernés de se constituer un parcours d'éducation artistique et culturelle cohérent. Au-delà des enfants et des jeunes, ils peuvent toucher l'ensemble de la population locale dans le cadre d'une éducation artistique tout au long de la vie ».



Le duo calaisien Sunnah, Deborah Banoun et Yannick Masson ont participé au CLEA avec un final au Musée des beaux arts réunissant nombre d'intervenants

Crèches, écoles maternelles, collèges, lycées, école d'art, école de musique, centres de loisirs sans hébergement, IME, ESAT... de l'ensemble du territoire ont participé au CLEA. Des lieux ressources ont facilité les mises en places de gestes artistiques pour les artistes et leur partenaires comme Le Channel scène nationale, les musées, l'école d'art, le CRD...

FOCUS

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS CULTURELS

Dans le cadre de sa politique de réduction des dépenses énergétiques, la direction du Patrimoine bâti est intervenu au niveau des bâtiments culturels, notamment le conservatoire qui a bénéficié de travaux conséquents .

- Pose d'un dispositif anti calcaire
- Installation centrale de traitement d'air pour la salle de danse et la salle Satie incluant un système double flux à haute récupération énergétique.
- Etude du chauffage de trois salles de classe présentant des difficultés de chauffe et l'apport de radiateurs électriques,



Les investissements réalisés permettent de réduire les consommations énergétiques



Fonctionnement 216 000 €
Recettes 16 000 €

LE RÉSEAU DE MÉDIATHÈQUE DE GRAND CALAIS PREND FORME



719

LECTEURS ACTIFS

se rendent régulièrement à la médiathèque La Rose des vents

39 362

PRÊTS DE DOCUMENTS

ont été enregistrés en 2024 à Bonningues-les-Calais



90

ANIMATIONS

réalisées en 2024 pour élargir le spectre des connaissances

3

AGENTS

sont aux commandes de la médiathèque La Rose des Vents

RAYONNER

La médiathèque propose des animations tout au long de l'année. Elles permettent :

- De fidéliser nos lecteurs et d'attirer de nouveaux publics
- De proposer une médiation culturelle, artistique et littéraire
- De croiser nos publics avec ceux de nos partenaires pour des projets transversaux
- D'assurer un rayonnement et une visibilité de la médiathèque

En 2024, la médiathèque a organisé environ 80 animations régulières : heures du conte, ateliers créatifs ou numériques, projections de film, ateliers informatiques, jeux de société... ainsi qu'une quinzaine d'événements : spectacles vivants, concerts, ateliers et stages encadrés par des artistes professionnels...comme Saadia Karp ou encore «Les voies de la liberté». La médiathèque propose également des lectures aux enfants des crèches, accueille les élèves de plusieurs écoles...



GRATUITÉ

En 2024, le nombre d'adhésions est en légère baisse mais la gratuité qui sera votée en février 2025 associée à la mise en œuvre opérationnelle du réseau de lecture publique à l'échelle d'une grande partie de l'agglomération devrait permettre d'inverser la tendance. Les statistiques de l'année prochaine permettront d'en connaître l'impact réel sur les emprunts.

ZOOM CRÉATION D'UN RÉSEAU

Un projet de mise en réseau des médiathèques du Calaisis existe depuis plusieurs années. Ce réseau permettra de mettre en commun le catalogue et le matériel des bibliothèques, et les compétences des agents. Il permettra également la constitution d'un fonds documentaire plus important et plus diversifié, en privilégiant la complémentarité des achats. En 2024, ce projet s'est concrétisé : un nouveau logiciel professionnel commun au réseau a été choisi, une coordinatrice a été recrutée, et la première formation au nouveau logiciel a eu lieu à la fin de l'année.

GARDER - GRANDIR - ÉVEILLER

**GRAND CALAIS GÈRE DEUX CRÈCHES
ET DES CENTRES AÉRÉS SUR
L'ENSEMBLE DE SON TERRITOIRE,
VRAI TERRAIN DE JEUX POUR LES
ENFANTS DU CALAISIS.**



GRANDIR





Dépenses	844 000 €
Recettes	500 000 €
Investissement	80 000 €

POM DE REINETTE ET POM D'API

HAUTE QUALITÉ D'ACCUEIL

COLLECTIFS

La communauté d'agglomération de Grand Calais Terres & Mers s'est dotée de deux structures d'accueil collectif de jeunes enfants qui permettent aux familles le libre choix du mode de garde



20

LA CAPACITÉ D'ACCUEIL DE
CHAQUE STRUCTURE

90

ENFANTS ACCUEILLIS ISSUS
DU TERRITOIRE

7

ENFANTS ACCUEILLIS HORS
DU TERRITOIRE (OCCASIONNEL)

ANIMATIONS/ACTIVITES

Les enfants s'éveillent au quotidien

Art - Intervention d'artistes du CLEA

Nature - Potager, sortie quotidienne...

Sortie - Poney-club, promenade, pique-nique en extérieur...

Cuisine - Ateliers avec les familles, semaine du goût

Détente - Yoga des tout petits, musique relaxante, espaces snoezelen...

Projets - Ateliers de jeux, semaine des couleurs, défi des JO...

Partage - Temps festifs, goûters, activités diverses selon les thèmes



SUPERVISION

Les enfants évoluent sereinement dans des espaces dans lesquels la qualité de l'air est analysée en permanence. Ces données seront visibles en temps réel sur le futur site Grand Calais Terres & Mers afin de garantir une transparence des actions engagées pour le bien-être des enfants et du personnel.

Les architectures ludiques et colorées des structures d'accueil de Pom de Reinette et de Pom d'Api, à Fréthun et à Les Attaques, s'intègrent harmonieusement dans l'environnement. Elles sont rapidement repérées et identifiées comme un espace Petite Enfance. Au quotidien, les professionnels multiplient les actions de développement durable : utilisation de produits écolabel, tri sélectif des emballages, création d'un potager, utilisation des couches jetables bio, espace troc, recyclage des matériaux pour les activités. Les crèches remplacent au fur et à mesure la vaisselle en matières plastiques (polycarbonate, mélamine) par des matériaux sans perturbateurs endocriniens. A Pom de Reinette, un challenge de passer 120 h par trimestre dehors a été instauré.

ZOOM LA QUALITÉ DE L'AIR

La surveillance de la qualité de l'air intérieur des bâtiments représente un enjeu majeur de santé publique pour nos collectivités. Les jeunes enfants sont particulièrement sensibles aux pollutions présentes dans leur environnement. Depuis 2017, Grand Calais via le Patrimoine bâti pilote ce projet depuis 2017.

- Mesures régulières du taux de CO2
- Evaluation des moyens d'aération
- Remplacement des centrales de traitement d'air
- Implantation d'affichages informatifs concernant la qualité de l'air intérieure.
- Réalisation des mesures de Benzène, Formaldéhyde

CENTRES DE LOISIRS INTERCOMMUNAUX EN PLEINE CROISSANCE

ACCUEIL

Grand Calais Terres & Mers gère et anime les structures d'accueil du centre de loisirs intercommunal sur les communes de Fréthun, Les Attaques, Bonningues-les-Calais et Hames-Boucres



LES VACANCES SCOLAIRES ANIMÉES

Les centres de loisirs fonctionnent aux vacances d'hiver, de printemps, d'été et, depuis cette année, de Toussaint. Les locaux d'accueil sont mis à disposition de l'agglomération par les communes hôtes. Des ateliers sur place aux parcs d'attractions en passant par des visites culturelles et ludiques : chacun trouve son bonheur.

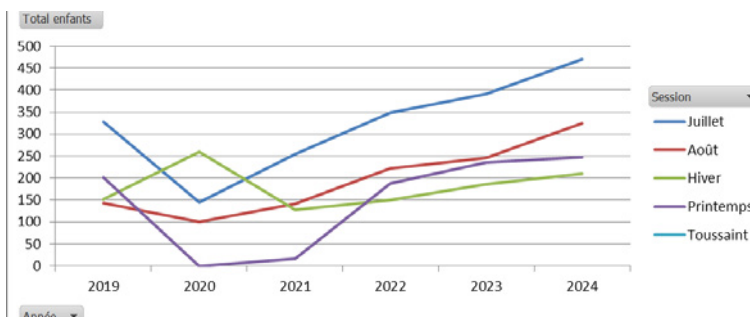
L'accueil sur ces structures est organisé à la journée avec service péri-accueil du matin et du soir et service restauration. Une nouveauté cette année avec la mise en place de séjours mini-camping de 2 jours à la Base de Loisirs et Char à Voile des Hemmes de Marck, pour les 10- 13 ans de chaque structures, et un séjour camping de 4 jours pour la section Ados aux Hemmes de Marck

Cette année 2024, met en évidence un effectif toujours plus important dans les différentes structures.



Depuis cette année, les centres fonctionnent aussi à la Toussaint. Il est également possible de payer les inscriptions en ligne.

Total enfants	Période					
Année	Juillet	Août	Hiver	Printemps	Toussaint	Total
2019	327	143	151	201		822
2020	145	100	259	0		504
2021	254	142	127	16		539
2022	348	221	150	188		907
2023	391	246	186	235		1058
2024	469	324	210	248	191	1442

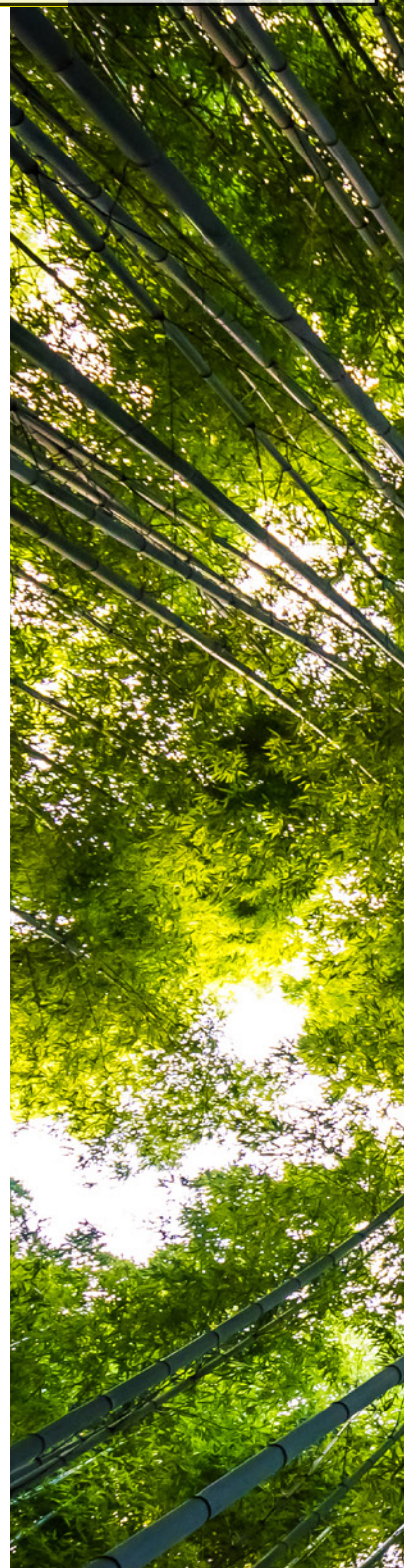


ANIMATIONS

Les animations alternent entre activités manuelles, culinaires, culturelles et sportives. De nombreuses sorties ou activités diverses sont proposées : médiathèque de Bonningues-les-calais, Ecole des langues, Maison du numérique, Piscine au complexe Icéo, Intercentre, interventions d'artiste résident dans le cadre du CLEA, Bowling de calais, cinéma à l'Alhambra, fermes pédagogiques, parcs de jeux, beach volley, associations sportives des communes d'accueil de centre, de l'aviron avec le club de Coulogne, ...

PROTEGER - ANTICIPER - TRANSFORMER

**COMMENT COORDONNER LA
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE SUR LE
TERRITOIRE ? ENTRE DIAGNOSTICS
ET ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX,
GRAND CALAIS ANTICIPE.**



ÉCOLOGIE

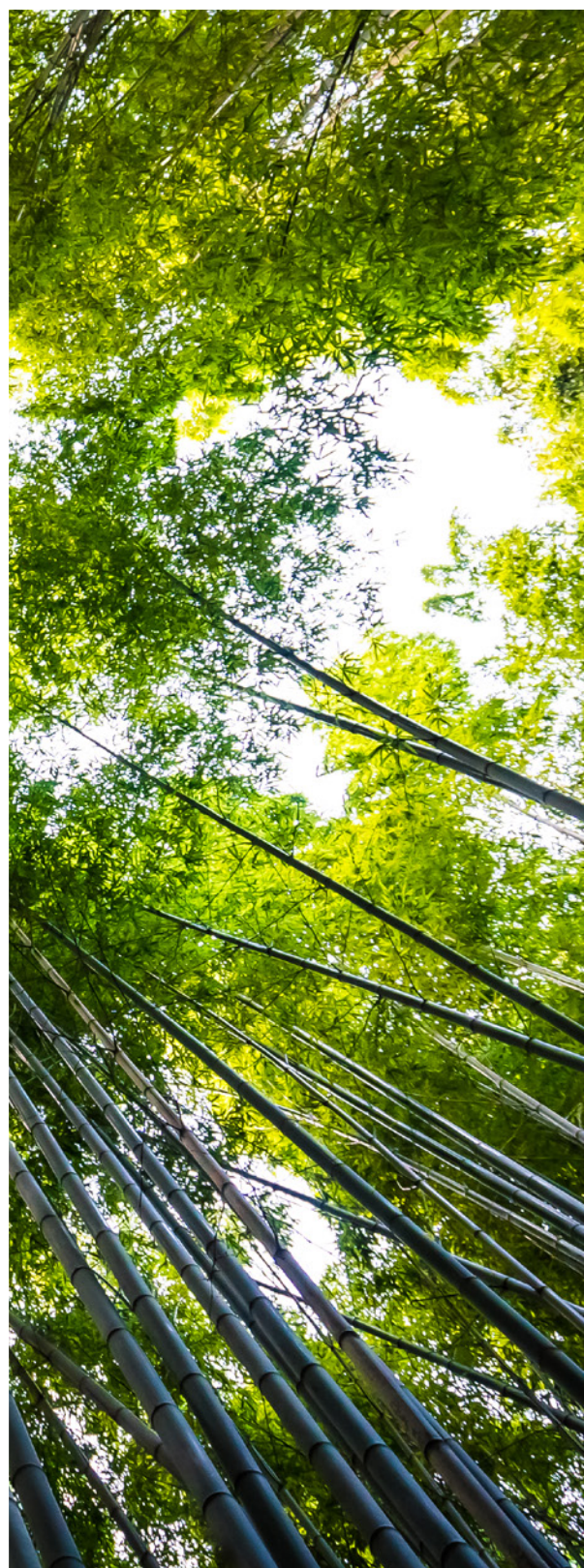
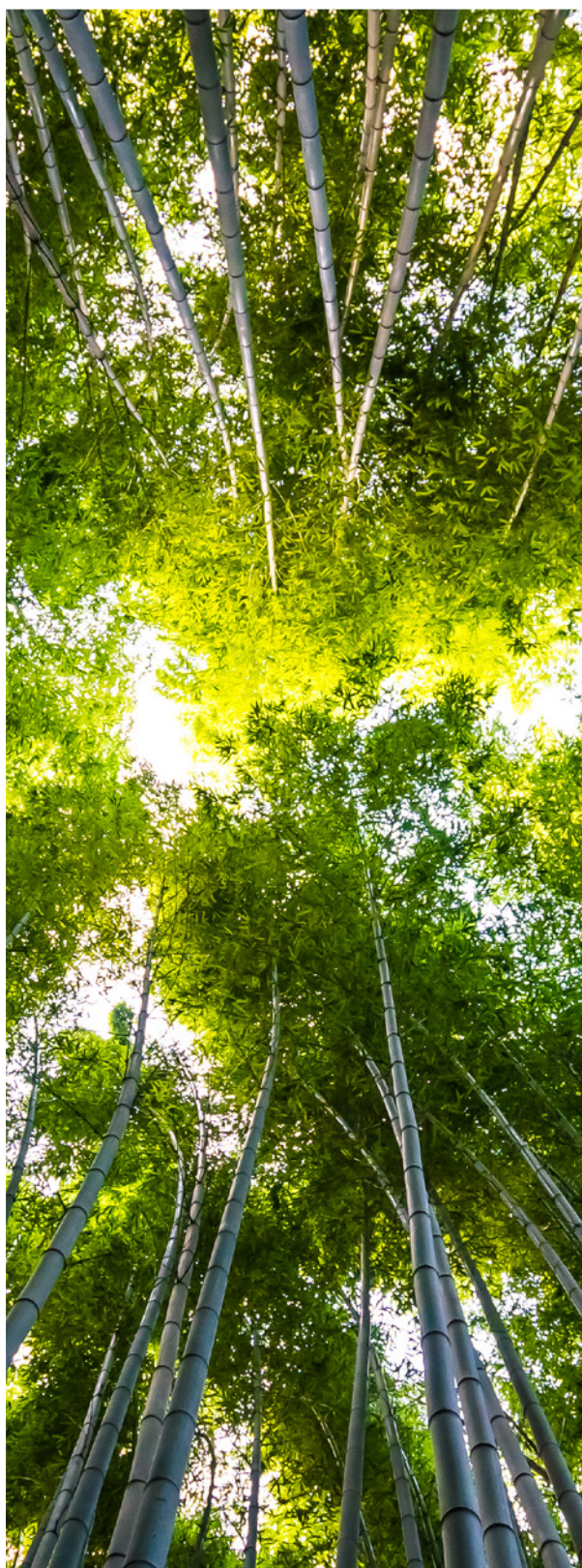
Envoyé en préfecture le 13/10/2025

Reçu en préfecture le 13/10/2025

Publié le



ID : 062-216205484-20251006-20251003-DE



Développement durable,
économie d'énergie...

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

MISSION

La Direction du Développement Durable traite de sujets diversifiés (énergie, air, eau, érosion, inondations, risques, bruit, défense contre la mer, milieux naturels,...) par ses moyens propres, et au travers de nombreux partenariats

PLAN CLIMAT Air Énergie Territorial

Passons à l'action

ACTIONS



De nombreuses actions sont menées par les maîtres d'ouvrage impliqués dans la démarche.

Pour favoriser la création d'une synergie, partager les retours d'expérience, impliquer et mobiliser l'ensemble des acteurs autour des objectifs du PCAET, un Comité de suivi partenarial a été organisé le 6 décembre 2024. À cette occasion, les modalités de suivi du PCAET ont été présentées, l'évolution des indicateurs environnementaux a été observée et plusieurs actions phares ont été mises en valeur.

21

ORIENTATIONS
STRATÉGIQUES

54

MESURES DÉCIDÉES AU FIL
DES RENCONTRES

160

ACTIONS PILOTÉES
PAR LES ACTEURS

ELABORATION ET ADOPTION

Le PCAET, ainsi que les bilans d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES) ont été élaborés par Grand Calais, en groupement de commande avec la Ville de Calais pour son propre BEGES.

Concernant le PCAET, le travail technique d'élaboration s'est déroulé de 2019 à 2022 (diagnostics, stratégie territoriale, volet air, plan d'actions, évaluation environnementale, dispositif de suivi et de mise en œuvre).

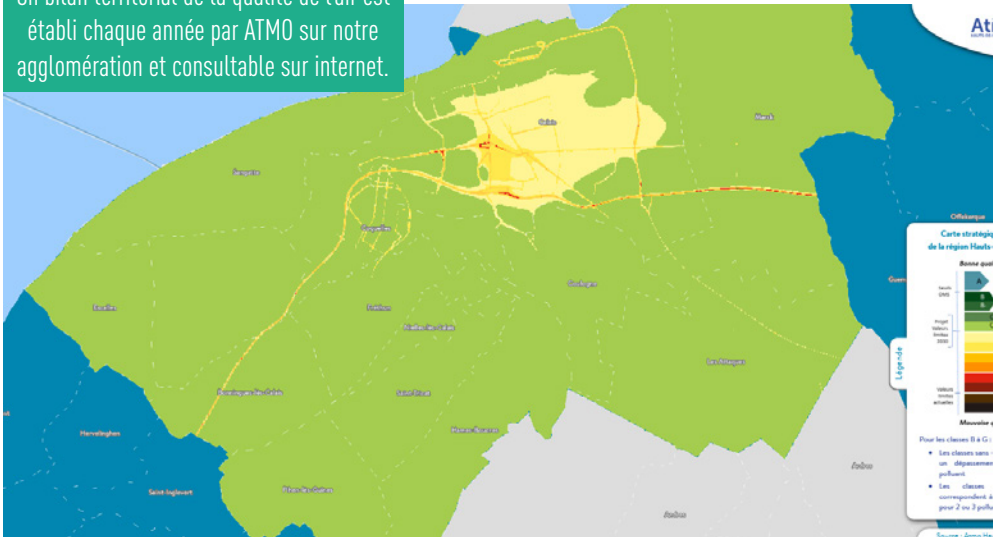
Suite à la consultation et la prise en compte des remarques des autorités et du public, le PCAET a été adopté par le Conseil Communautaire du 07 décembre 2023. Le PCAET adopté est publié sur la plateforme informatique www.territoires-climat.ademe.fr

Le Plan s'articule autour de 5 axes stratégiques :

- Axe 1 : Déployer et favoriser une mobilité durable
- Axe 2 : Protéger et améliorer la qualité de vie des habitants face aux changements climatiques
- Axe 3 : Réduire la facture énergétique et la dépendance aux énergies fossiles en maîtrisant les consommations et en développant les énergies renouvelables
- Axe 4 : Préserver la nature et les ressources
- Axe 5 : Accompagner et coopérer avec les acteurs du territoire

DEVELOPPEMENT DURABLE

Un bilan territorial de la qualité de l'air est établi chaque année par ATMO sur notre agglomération et consultable sur internet.



QUALITE DE L'AIR

Grand Calais adhère à l'Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'Air, ATMO Hauts de France, et participe ainsi aux travaux de cette association. La convention concernant le « Pacte associatif », a été adoptée pour la période 2023 à 2025. Un projet a été initié sur l'étude de la qualité de l'air liée au port. Fin 2024, ATMO a fourni une Carte Stratégique de l'Air à l'échelle des communes de l'Agglomération. Cette carte est un outil de connaissance et d'aide à la décision pour faciliter l'intégration des enjeux de l'air dans l'aménagement du territoire et les projets d'urbanisme. Cet outil sera utilisé dans le cadre de l'élaboration du PLUi, et a été transmis au service Aménagement de la Ville de Calais, pour l'étude urbaine de la place Albert-1^{er}.

GESTION DES RISQUES

PPRL

Grand Calais a été associé par la DDTM aux réunions de révision du Plan de Prévention des Risques Littoraux « Côte à falaises » qui concerne les communes d'Escalles et de Sangatte

RISQUE INDUSTRIEL ET NUCLEAIRE

Grand Calais a participé aux commissions « air odeur bruit » et « risques industriels » animées par le Secrétariat Permanent de Prévention de la Pollution Industrielle Flandre Côte d'Opale (SPPPI); ainsi qu'au Comité de Suivi des Sites SEVESO seuil haut du Calaisais (notamment concernant Synthexim).

ENERGIES RENOUVELABLES

Grand Calais a participé en 2024, aux côtés des acteurs du territoire, aux réflexions et stratégies à construire pour le développement de la production d'énergies renouvelables :

- Mise en œuvre de la loi APER : appui aux communes pour la définition de leurs ZAENR (Zones d'Accélération des Energies Renouvelables) ; réflexions pour la mise en œuvre de l'obligation d'équiper d'ombrières photovoltaïques les parkings de plus de 500 m², et pour une stratégie sur le solaire en toitures.
- Etude de Planification Energétique pilotée par le SYMPAC (Syndicat Mixte du Pays du Calaisais) tout au long de l'année 2024, à laquelle Grand Calais participe.
- Etude de la Région pour le déploiement de productions solaires photovoltaïques en terrains portuaires.
- Rencontres d'acteurs privés dans le cadre de leurs projets de développement de production photovoltaïque : Eurotunnel, Interor, Solarcoop.

COP REGION

PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE RÉGIONALE

Cette démarche pilotée par la DREAL a démarré en 2024. Elle a sollicité toutes les collectivités de la région afin de connaître leurs actions et projets de transition écologique.

Un diagnostic régional a été établi, suivi d'un débat et d'une feuille de route pour la transition écologique, à laquelle chaque collectivité est appelée à contribuer. Cette démarche se poursuit en 2025.

PLAN DE PREVENTION DU BRUIT

Un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) est en cours d'élaboration sur les communes de Calais, Marck et Coquelles, concernant les voies communales recevant plus de 3 millions de véhicules par an.

Grand Calais coordonne cette démarche. Des Cartes de Bruit Stratégiques (CBS) ont été élaborées par le CEREMA et publiées en février 2023. Suite à cela, le bureau d'études AcoustB a été recruté pour proposer un diagnostic, des solutions et un plan d'actions sur 5 ans.

Grand Calais a organisé et animé 6 réunions dans le courant de l'année 2024, avec la Ville de Calais, les communes de Marck et de Coquelles, le SITAC, et la DDTM, pour mener à bien cette élaboration.

Le projet de PPBE GITT a été soumis à consultation publique du 15 novembre 2024 au 15 janvier 2025, avant d'être présenté pour approbation au conseil communautaire et aux conseils municipaux des 3 communes concernées.

GESTION DE L'EAU ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

CONSTAT

Après une année 2023 marquée par des précipitations exceptionnelles, l'année 2024 a été en grande majorité plus calme, à l'exception du début d'année marqué par la tempête Henk. Certaines inondations ont persisté au cours du premier trimestre.

INSPECTION



MISSION PHILIZOT

Suite aux inondations de 2023, l'Etat a délégué des missions d'inspection afin d'évaluer la situation dans le Pas-de-Calais et les solutions à mettre en place. Grand Calais a ainsi accueilli les inspecteurs de la mission « Philizot » à Hames-Boucres en mars 2024 afin d'exposer les problématiques rencontrées de ruissellements et d'évacuation des eaux à la mer, ainsi que la gestion de ces sujets à travers les Plans d'Actions pour le Prévention des Inondations (PAPI), et une multiplicité d'acteurs par compétence.



Les inondations comme ici à Saint-Tricat en 2024 ont provoqué la mise en place de divers dispositifs

PRÉVENIR LES INONDATIONS

L'Etat a mis en place en 2024 plusieurs dispositifs d'aide à la population : le dispositif MIRAPI et le P.I.G. Inondations.

Le dispositif MIRAPI (Mieux Reconstruire APrès les Inondations) - Il permet le financement d'un diagnostic de vulnérabilité des logements qui ont été inondés, réalisé par une entreprise agréée. Il permet également le financement jusqu'à 100% des travaux individuels de réduction de vulnérabilité préconisés par ledit diagnostic (100% pour la pose de batardeaux et de clapets anti-retour - 80 à 90% pour les autres travaux). Ce dispositif arrivera à son terme le 1er septembre 2025. Grand Calais a participé à la coordination de l'opération, aux côtés des communes.

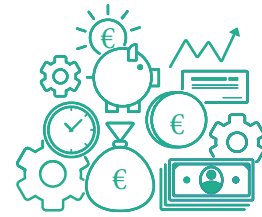
L'Agence nationale de l'habitat (ANAH) a mis en place, à la demande du préfet du Pas-de-Calais, un dispositif exceptionnel d'aide financière à destination des propriétaires occupants et bailleurs, afin de réhabiliter leur logement sinistré, au moyen d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) Post-Inondation, sous la maîtrise d'ouvrage de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (jusqu'à 90% de financement).

Parallèlement aux dispositifs de l'Etat, les équipes de Grand Calais, et ses prestataires, notamment L'association d'insertion professionnelle Environnement et Solidarité, ont continué de faire le maximum pour aider les communes et les habitants afin de remédier aux dysfonctionnements engendrés par les inondations et entretenir les ouvrages (surveillance, débouchage, réparations ...).

ÉROSION ET LE RUISSELLEMENT

Le territoire de Grand Calais Terres & Mers est fortement exposé aux phénomènes d'érosion et de ruissellements, en particulier sur son flanc ouest, sur les communes des coteaux des Wateringues. Pour limiter ces phénomènes récurrents, des aménagements d'hydraulique douce (fascines de saule et de paille, haies, bandes enherbées) et des ouvrages structurants (bassins de rétention, fossés) ont été mis en place.

Grand Calais a coordonné un appel d'offres, en groupement de commandes avec les communes volontaires, pour passer un nouveau marché de curage spécifique pour les bassins d'eaux pluviales et eaux de ruissellement, et les fossés.



Fonctionnement 633 000 €
Investissement 418 000 €



2100

**HEURES DE
DEBROUSSAILLAGE**

assurées par Environnement et solidarité au niveau des ouvrages hydrauliques

5000

**HEURES DE TRAVAUX
AUTOUR DES OUVRAGES**

afin de restaurer les fascines et remplacer des clôtures en 2024 dans le cadre d'un marché

7

**BASSINS ONT ÉTÉ CURÉS EN
2024**

par le prestataire Guintoli afin d'entretenir les bassins et ouvrages annexes (fossés...)

71 000 €

**MONTANT ENGAGÉ
PAR GRAND CALAIS**

pour le débroussaillage et l'entretien des ouvrages hydrauliques

276 265 €

**LE COÛT D'ENTRETIEN
DES BASSINS**

Les opérations de curage et d'entretien des bassins afin d'optimiser la rétention des eaux de ruissellement a permis d'extraire 21 289 tonnes de terres.

ETUDE

L'étude hydraulique a également permis de confirmer les besoins sur l'hydraulique structurante : Grand Calais a lancé en octobre 2024, une mission d'audit et de conception sur les bassins de rétention des eaux de ruissellement existants, pour les améliorer et les redimensionner si nécessaire, et pour potentiellement en créer de nouveaux. La mission a été confiée au bureau d'études ARTELIA et se poursuivra jusqu'en 2026.

Par ailleurs, une étude hydraulique, en cours depuis novembre 2022, a permis, en 2024, d'établir un programme prévisionnel de travaux d'implantation d'ouvrages d'hydraulique. La Chambre d'Agriculture accompagne cette démarche en tant qu'assistance à maîtrise d'ouvrage et assure les négociations d'ouvrages hydraulique douce avec les exploitants et propriétaires concernés, afin d'obtenir des conventions pour l'implantation des ouvrages.

Une demande de Déclaration d'Intérêt Général pour mener à bien ces travaux en terrains privés a été établie, puis déposée en juillet 2024 et obtenue par arrêté préfectoral en octobre 2024. Ainsi, les travaux d'implantation ont pu débuter principalement à Escalles fin 2024 par l'association professionnelle d'insertion (plantation de haies et implantation de fascines de paille, prolongation d'un fossé) et se poursuivront en 2025 avec de nouvelles entreprises attributaires d'un marché. En parallèle de la création d'ouvrages il s'agit aussi d'influer sur les pratiques culturales afin qu'elles soient moins érosives. Grand Calais a initié avec la Communauté de Communes Pays d'Opale, soumise aux mêmes problématiques, une démarche pour des animations agricoles mutualisées. Trois réunions ont eu lieu, avec la Chambre d'Agriculture, le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale, l'APAD (Association Pour l'Agriculture Durable) et Suez Eaux de Calais. En décembre 2024, une après-midi d'animation et de démonstration de pratiques a été organisée à Saint-Tricat et Hames-Bougres.



LES SYSTÈMES D'ENDIGUEMENT

Les système d'endiguement de la digue de Sangatte et Ouest sont gérés par Grand Calais terres & Mers. Plusieurs visites ont été réalisées avec la DDR et SIG. Pour l'Ouest, Grand Calais a répondu à toutes les prescriptions et demandes complémentaires émises par le Service de Contrôle de la Sécurité des Ouvrages Hydrauliques par arrêté préfectoral, suite à l'inspection de juin 2023. La Région a finalisé les études de maîtrise d'œuvre pour le confortement des ouvrages (porte des 10 mètres et merlon Ouest-Chasses).

En juin 2024, le système d'endiguement Calais Ouest a fait l'objet d'une nouvelle visite d'inspection par l'Unité de Contrôle pour la Sécurité des Ouvrages Hydrauliques et de nouvelles remarques ont été formulées. Grand Calais Terres et Mers a répondu à toutes les demandes complémentaires de l'UCSOH et est en attente de validation.

Système d'endiguement Centre : le dossier de régularisation a été déposé auprès des services de l'Etat, il est en cours d'instruction pour déboucher sur un arrêté préfectoral.



VEILLE MÉTÉO-OCÉANIQUE

La compétence de « défense contre la mer » de la GEMAPI oblige les collectivités gestionnaires des systèmes d'endiguement à réaliser une gestion prévisionnelle des événements susceptibles de dépasser les niveaux de protection définis, en vue de la protection de la population et des enjeux. Une des données d'entrée de cette gestion est relative à la prévision des événements météo-océaniques.

Pour établir cette prévision, affiner les données aujourd'hui accessibles pour le grand public et obtenir un soutien au déclenchement des seuils de veille, de vigilance et d'alerte, Grand Calais participe avec le Service Commun de Défense Contre la Mer du PMCO à la constitution d'un outil de prévision météo-océanique. Il s'agit de créer un outil plus fin que les données de Vigilances vagues Submersion de Météo France, afin de mieux prévoir les conséquences des tempêtes sur nos systèmes d'endiguement.

Dans l'attente de l'outil, Grand Calais a lancé une consultation afin de disposer d'un marché relatif à des prévisions et des alertes météo-marines fiables pour sa frange littorale.

Le marché a été attribué à Météo-France en décembre 2024, et met à disposition de l'agglomération une interface dédiée aux prévisions météo-marines, des services d'alerte, l'accès à un prévisionniste météorologique, des formations et des moyens de suivi (bilans annuels, bulletins...).

Une astreinte a été mise en place pour 2025 : 4 agents de Grand Calais se relayent pour la veille lors de coefficients de marées supérieurs à 90.

L'INSTITUTION INTERCOMMUNALE DES WATERINGUES

ZOOM

La compétence de GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) a été en partie transférée à l'Institution Intercommunale des Wateringues (IIW): prévention des inondations continentales par l'évacuation des eaux à la mer (gestion des ouvrages et stations de pompage), puis l'entretien et la restauration des canaux. Fin 2023, l'institution a finalisé l'étude stratégique moyen et long terme pour l'avenir du territoire des Wateringues face au changement climatique.

En 2024, une étude de gouvernance a abordé les réflexions suivantes :

- Transformation de l'Institution en Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) pour coordonner la gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant de l'Aa
- Prise de compétence « défense contre la mer »
- Prise de compétence « ruissellements »

En fonction de considérations techniques, financières et juridiques, les élus de l'Institution intercommunale des Wateringues pourront arbitrer sur la suite à donner à ces sujets.

Ala demande de Grand Calais, vu le constat des limites atteintes par le système d'évacuation des eaux à la mer via la Rivière Neuve – station de pompage des Pierrettes – Bassin des Chasses, l'institution a engagé une étude technique pour conforter ce système.



Gestion des risques et des inondations

PAPI et PEP

Grand Calais inscrit ses actions structurantes dans le PAPI du Delta de l'Aa (Programme d'Actions pour la Prévention des Inondations) animé par l'Institution Intercommunale des Wateringues : il s'agit d'un programme d'actions de prévention des inondations et de protection contre les submersions marines, qui ouvre des financements du fonds Barnier, du FEDER et de l'Agence de l'Eau. En 2024 le Programme d'Etudes Préalables (PEP) pour un 2ème PAPI a été finalisé et approuvé.

Côté bassin du Boulonnais dont fait partie la commune d'Escalles, c'est le SYMSAGEB qui pilote le PAPI du Boulonnais.

Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Grand Calais prend part aux travaux de révision du SAGE du Delta de l'Aa portés par l'IIW, et au suivi du SAGE du Boulonnais animé par le SYMSAGEB.

Lutte contre les Rats musqués

Grand Calais apporte un soutien financier 7000€ au Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles (GDON) du Calaisais, qui coordonne les actions de piégeage. En 2024, ces opérations ont permis la capture de 4 006 rats musqués.

TRAME VERTE ET BLEUE



GESTION DU COLOMBIER-VIRVAL

Grand Calais est propriétaire sur près de 50 ha au Colombier-Virval d'un site naturel d'intérêt ornithologique majeur, intégré dans la trame verte et bleue du Calaisis. En 2024, pour poursuivre l'amélioration de la gestion du site naturel, les pratiques de fauchage effectuées par certains agriculteurs sur le site ont été encadrées, par la signature de Contrats de Prêt à Usage (PAU), en accord avec les enjeux écologiques.

Des plantations ont été mises en place au niveau du parking, afin de remettre de la biodiversité en frange du site. Le choix s'est porté sur des essences locales labellisées, par le biais de l'opération « plantons le décor ». De plus, des clôtures ont été aménagées sur l'ensemble du parking afin de sécuriser les lieux. Des panonceaux ont été de nouveau installés pour délimiter la zone de quiétude.

Un chantier école a été organisé sur le site le 19 novembre 2024, en lien avec le Lycée de Coulogne. Les élèves ont travaillé à la réalisation de fauche et au déboisement de petites mares.

OPÉRATION PLANTONS LE DÉCOR

Dans le cadre d'un partenariat avec Espaces Naturels Régionaux, Grand Calais mène une action visant à préserver les paysages et la biodiversité locale en favorisant l'usage d'espèces végétales adaptées au territoire. Pour cela, la collectivité a coordonné l'organisation de commandes groupées de plants (semences, bulbes, arbres, arbustes et fruitiers) à destination des habitants, associations, collectivités et entreprises.

Le catalogue 2024 proposait divers végétaux adaptés au sol et au climat de la région. Au total, 26

commandes de particuliers et 2 commandes de Grand Calais dont une offerte par la Voix du Nord dans le cadre de l'opération « 100 000 arbres pour demain » ont été enregistrées, pour un montant global de 8711 €. Les commandes de Grand Calais ont notamment permis la plantation de haies sur Escalles et Saint-Tricat fin 2024.

La distribution des végétaux a été coordonnée par Grand Calais le 29 novembre 2024 à la Base de voile et de loisirs Tom Souville à Sangatte.

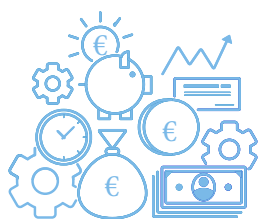
REFUGE FOURRIÈRE DES ANIMAUX

La compétence fourrière est gérée via un marché confié à la Ligue de Protection des Animaux du Calaisis, qui exerce également sur le site une activité refuge en vue de l'adoption, et gère un centre de soins de la faune sauvage.



Dans le cadre des mesures préventives de lutte contre les surpopulations, les animaux sont stérilisés avant adoption potentielle. Les portées de chatons ou chiots amenées au refuge sont euthanasiées gratuitement (fourrière préventive).

Les Communautés de Communes de Pays d'Opale, et de la Région d'Audruicq ont bénéficié également en 2024 des services du refuge – fourrière, par conventionnement avec la Communauté d'Agglomération, sur la base d'un coût de revient calculé pour 2023 à 1,71 €/habitant. Pour le nouveau marché à partir de 2025, la CCRA n'a pas souhaité renouveler ce conventionnement.



Dépenses 274 000 €
Recettes 128 000 €

FOCUS LES CHATS ERRANTS

La gestion des chats errants repose sur la capture, la stérilisation, l'identification, puis le relâchage des animaux sur leur site d'origine, comme le prévoit le Code Rural. Un suivi régulier ainsi qu'un nourrissage encadré sont également assurés.

En octobre 2024, Grand Calais a été sélectionnée comme lauréate, bénéficiant ainsi d'une subvention couvrant 100% des coûts du projet expérimental de gestion des chats errants, excepté les frais pour l'alimentation, sur deux sites ciblés : le quartier des Cailloux à Calais et la commune de Les Attaques. Le montant total accordé s'élève à 13 250€, pour un objectif de capture, d'identification et de stérilisation de 77 chats, à

réaliser sur une période de six mois début 2025 (délai imposé dans le cadre du projet).

Pour la mise en œuvre de cette expérimentation, Grand Calais Terres & Mers collabore avec deux partenaires associatifs : l'APÉGAL (Association pour la Protection et la Gestion de l'Animal Libre) et la LPA (Ligue de Protection des Animaux) du Calaisis.



Passage en led du refuge et de la fourrière, suppression des éclairages énergivores, diminution des points lumineux.

AMÉNAGER - ENTREtenir - SÉCURISER

**DESSINER L'AVENIR URBAIN,
ÉCONOMISER L'ÉNERGIE,
AMÉLIORER LES MODES DE
DÉPLACEMENTS DOUX.**

Envoyé en préfecture le 13/10/2025

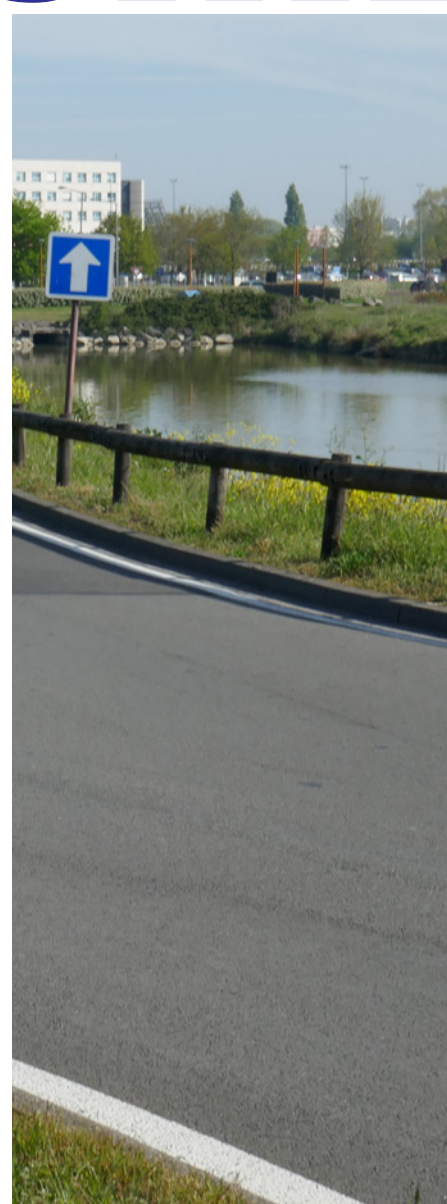
Reçu en préfecture le 13/10/2025

Publié le

ID : 062-216205484-20251006-20251003-DE

S²LOW

URBANISME



AMÉNAGER - ENTREtenir - SÉCURISER

URBANISME & PLANIFICATION

PLUi

Depuis plus de 5 ans, la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers est désormais compétente pour l'élaboration des documents d'urbanisme sur son territoire.



PLUi

Depuis plus de 5 ans, la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers est désormais compétente pour l'élaboration des documents d'urbanisme sur son territoire.



PLATEFORME PARTICIPATIVE
Afin d'améliorer la concertation avec le public

www.plui-grandcalais.particip-active.fr

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

En 2024, le service a géré l'ensemble des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) de l'agglomération. 1 509 dossiers ont été traités, dont la majorité a abouti à des renoncements. En outre, 6 délégations du droit de préemption ont été données au cours de l'année (5 à Calais et 1 délégation à Marck).

Envoyé en préfecture le 13/10/2025

Reçu en préfecture le 13/10/2025

Publié le



ID : 062-216205484-20251006-20251003-DE

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ainsi, à ce titre, elle assure notamment la gestion des documents d'urbanisme en vigueur, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et l'exercice du Droit de Préemption Urbain.

PLUi Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
de Grand Calais

Réunion publique de concertation
Lancement de l'élaboration du PLUi

Bonningues-Lès-Calais
Allée de l'Espace Futurum

Grand Calais Terres & Mers engage l'élaboration de son **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**. Ce document, élaboré avec l'ensemble des acteurs à l'échelle intercommunale permettra d'organiser le développement durable du territoire et fixer des règles d'aménagement pour les années à venir.

Mercredi 7 Février 2024
Espace Futurum **17h**

Venez vous informer, vous exprimer et imaginons & Mers !



Dans le cadre des mesures préventives de lutte contre les surpopulations, les animaux sont stérilisés avant adoption potentielle. Les portées de chatons ou chiots amenées au refuge sont euthanasiées gratuitement (fourrière préventive).

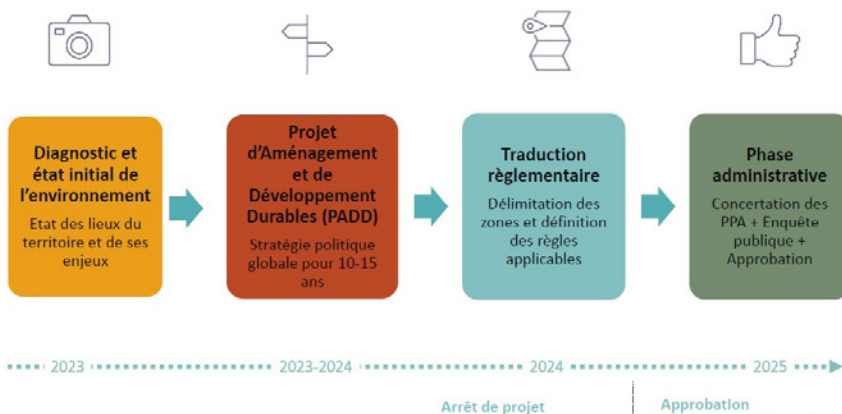
LES DOCUMENTS D'URBANISME

En 2024, le service Urbanisme & Planification a assuré la gestion des documents d'urbanisme des 14 communes de l'agglomération. A ce titre, le service gère les demandes de renseignements des élus des communes, des administrés ou d'autres acteurs de la ville et participe à des réunions de travail ou de concertation.

Concernant les demandes d'évolution des documents d'urbanisme, en 2024, l'agglomération a :

- finalisé la 11e et 12e procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme de Calais.
- poursuivi et clôturé la procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Marck
- démarré une procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Coulogne.
- procédé à la mise à jour des documents d'urbanisme des communes de l'EPCI afin de modifier les annexes.
- poursuivi l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

LES GRANDES ÉTAPES DU PLUi



ESPACE INFO ÉNERGIE

MISSION

Dans le cadre de sa politique de lutte contre le réchauffement climatique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre, Grand Calais Terres & Mers dispose depuis 2010 d'un Espace Conseil FRANCE RENOV' pour des conseils gratuits, neutres et indépendants sur l'énergie dans l'habitat.



DISPOSITIF D'AIDE LOCALE A LA RENOVATION

Parallèlement à cette mission de conseil, l'Agglomération déploie depuis 2011 un dispositif d'aide locale à la rénovation énergétique de l'habitat privé. Cette aide est perçue par les ménages en cumul des autres dispositifs locaux et nationaux (OPAH RU, aides de l'ANAH MaPrimeRénov', Primes Energies CEE, AREL...). Une typologie spécifique de public est visée (PO), avec des critères d'éligibilité technique et financières définis selon la même logique que MaPrimeRénov' « forfaitaire ».

EN BREF...

OBJECTIFS

Résorber la part de « passoires énergétiques » du territoire

Lutter contre la précarité énergétique, et le réchauffement climatique (réduction des consommations d'énergies et des émissions de GES)

Renforcer l'attractivité du territoire et pousser à la montée en compétences des entreprises

Favoriser l'économie locale

Année	2021	2022	2023	2024	TOTAL 21/24
Nombre de dossiers instruits	1 121	989	741	678	3 529
dont % projets de rénovation multipostes	8%	10%	15%	16%	
Montants d'aides engagés par l'EPCI (€)	530 546 €	455 929 €	306 774 €	298 721 €	1 591 970 €
aide moyenne accordée / dossier (€)	473 €	461 €	414 €	441 €	447 €

Remarque : Après un pic atteint en 2021 suite à l'entrée de vigueur de MaPrimeRénov', combiné au déploiement du nouveau gaz de ville par GRDF sur le territoire (ayant donc boosté les dossiers de remplacement de systèmes de chauffage), le nombre de dossiers d'aide locale suit une tendance baissière. Cependant l'Agglomération Grand Calais a souhaité impulser fin 2021 une nouvelle dynamique encourageant l'approche « globale » de la rénovation, intronisant des bonus incitatifs pour les ménages s'engageant dans une approche multiposte de la rénovation et donc plus performante - doublement des projets d'ampleur étudiés, en cohérence notamment avec le développement des projets en « Parcours Accompagné » en 2024.



Fonctionnement
Investissement

151 000 €
2,18 M€

L'ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS COMMUNAUTAIRES



35 600 €

**COÛT DES TRAVAUX
D'ENROBÉS**

Impasse Le Monnier, le revêtement vieillissant a été refait à neuf

34 300 €

**INVESTIS AU NIVEAU DU
BOULEVARD DES JUSTES**

Phase 3 des travaux d'enrobés nécessaires à l'amélioration de la circulation

114 000 €

**POUR PROTÉGER LES
BERGES**

Ces travaux avaient pour but de renforcer les berges du boulevard des Justes

ENTRETIEN

Les coûts d'entretien pour l'ensemble des secteurs où le service intervient s'élèvent à 105 000 €.

VOIRIE



Travaux d'aménagement d'une voie verte en enrobés de l'ensemble du tracé de la digue Royale allant de la rue de Verdun (Calais) à la Digue Camin (Sangatte).

Ces travaux ont été réalisés en 2 phases soit 4,2 km pour un investissement de 1 5M€.

Mise en place en parallèle de compteurs pour vélos (1100€)



La zone du Virval a bénéficié de diverses interventions en 2024. Berges, enrobés : ces travaux étaient nécessaires afin d'améliorer et de préserver ce site dont le principal axe, le boulevard des Justes, mène au centre hospitalier.

AIRE D'ACCUEIL

Grand Calais dispose de trois aires d'accueil des gens du voyage agréées. Court séjour : occupation de 90,35%; long séjour (95,17%) et grands passages (2 grands passages en 2024).

Travaux de régalinge des terres végétales, remodelage du grand passage, regarnissage... 79 400 € ont été investis.



FOCUS CITY STADES POUR LES POMPIERS

Réalisation en 2024 sur les casernes de pompiers de Marck et de Calais d'un city-stade, soutien de Grand Calais à l'action quotidienne des pompiers pour la protection des populations et notamment leur action suite à l'épisode des inondations exceptionnelles de la fin d'année 2023. Bilan de l'opération pour les 2 city-stades de Calais et Marck : 246 260 € TTC soit 123 130 € TTC par site.



L'éclairage public sera installé courant 2025

GRAND CALAIS

UN TERRITOIRE CONNECTÉ

NUMÉRIQUE

Initiée depuis 2014, la desserte en Très Haut Débit par fibre optique de toutes les zones d'activités économiques du Calaisais s'est poursuivie en 2024

98 %

DES ZONES D'ACTIVITÉS
COUVERTES

Environ 167 000 € HT de travaux ont été réalisés en 2024. Le réseau s'étale aujourd'hui sur 170 km.

188

SITES PUBLICS ET PRIVÉS
RACCORDÉS AU RÉSEAU

L'opérateur d'opérateurs Covage est passé de 162 à 188 sites raccordés sur l'ensemble des zones d'activités

51 760

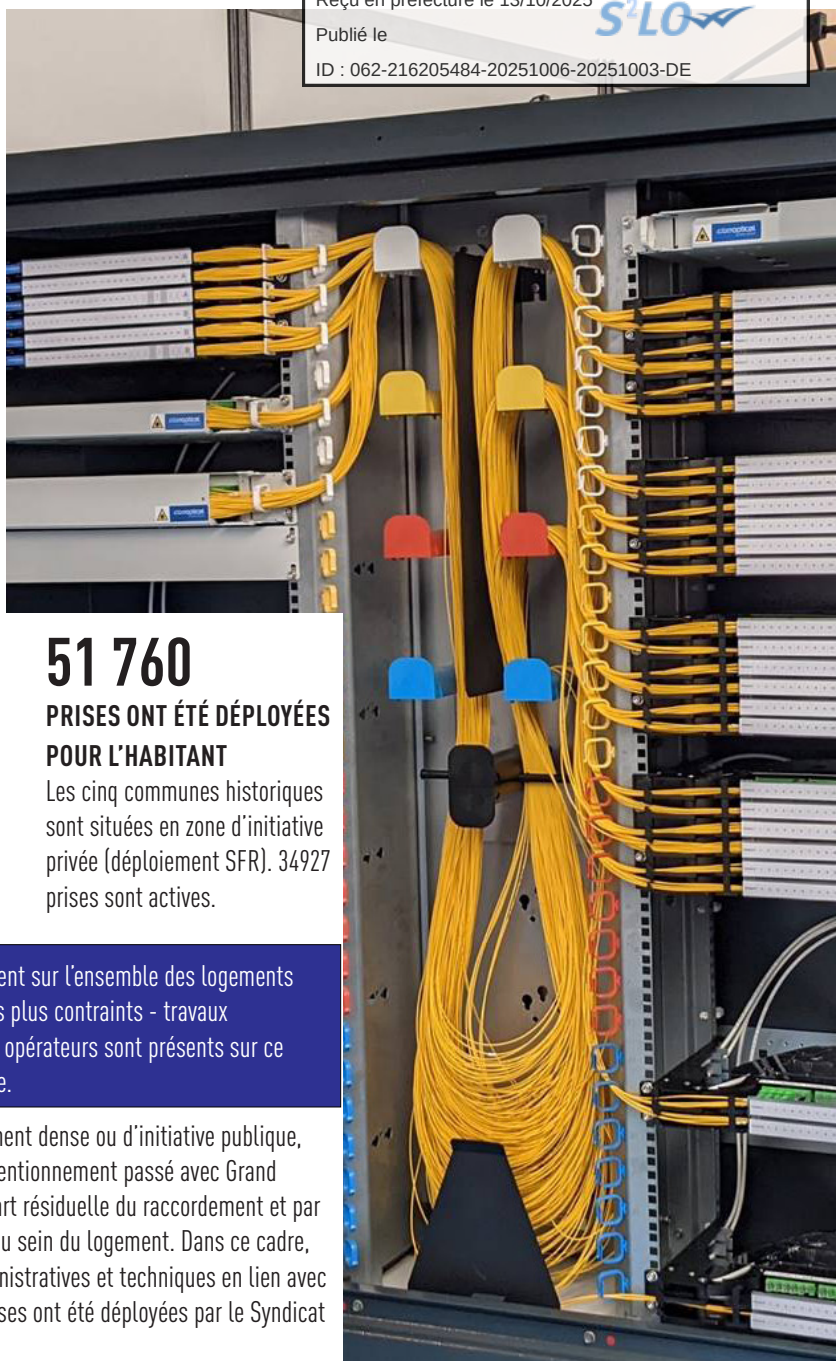
PRISES ONT ÉTÉ DÉPLOYÉES
POUR L'HABITANT

Les cinq communes historiques sont situées en zone d'initiative privée (déploiement SFR). 34 927 prises sont actives.



SFR avait jusqu'à fin 2022 pour boucler le déploiement sur l'ensemble des logements (les prises restantes correspondent aux secteurs les plus contraints - travaux importants en génie civil, secteurs isolés...). Quatre opérateurs sont présents sur ce réseau fibre optique : SFR, Orange, Bouygues et Free.

Sur les autres communes de l'agglomération situées en zone faiblement dense ou d'initiative publique, le déploiement est assuré par le Syndicat mixte Fibre 59/62 par conventionnement passé avec Grand Calais en 2018. Ces travaux sont financés par Grand Calais pour la part résiduelle du raccordement et par prise desservie à hauteur 30 euros/prise y compris le raccordement au sein du logement. Dans ce cadre, l'Agglomération s'engage à être facilitateur pour les démarches administratives et techniques en lien avec les communes. Sur le nouveau périmètre de l'agglomération 3678 prises ont été déployées par le Syndicat dans le cadre d'une DSP confiée à CAP FIBRE (AXIONE).



MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN VÉLO INTERCOMMUNAL

ZOOM

1377

dossiers instruits

208 270 €

d'aides versées

Grand Calais Terres & Mers a adopté son Plan Vélo Intercommunal lors du conseil communautaire du 7 décembre 2023. Cinq axes et 16 actions ont été arrêtées.

En 2024, l'aménagement de la Digue Royale sur 4,2 km a été réalisée (lire par ailleurs) et, par le biais du SITAC, un dispositif d'aide à l'achat d'un vélo a été initié. Action portée par le SITAC mais financée par Grand Calais sur son territoire. Grand Calais a également accompagné les entreprises et administrations à penser leur mobilité auprès de leurs salariés.

Le plan vélo consiste à accompagner les communes au déploiement des mobilités durables ; schématiser des itinéraires cyclables et aménagements cyclables ; répondre aux besoins de stationnement ; Développer et accompagner la culture des mobilités durables auprès des usagers ; accompagner et inciter les entreprises et administrations



SÉCURISER - PRÉVENIR - ANTICIPER

**AGIR DANS LES QUARTIERS,
MONTER DES PROJETS, ALLER À
LA RENCONTRE D'UN PUBLIC EN
DIFFICULTÉ POUR L'ACCOMPAGNER.**



PRÉVENTION





Budget global

150 000 €

SÉCURITÉ

PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

CISPD

Le conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) est le cadre de concertation des priorités de la lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance dans les communes.

STRATEGIE

Le CISPD a défini une stratégie territoriale prenant en compte la prévention, la répression, l'éducation, la citoyenneté... reposant sur un partenariat très élargi, apportant une réponse concrète à des problématiques précises.



Le CISPD favorise l'échange d'informations entre les responsables des institutions et organismes publics et privés concernés et définit des objectifs communs pour la préservation de la sécurité et de la tranquillité publique. Une action possible grâce à l'implication des partenaires comme les services de l'Etat, le Département, des force de l'ordre, la justice, les bailleurs sociaux, l'éducation nationale, les associations...

FIPDR : Fonds
Interministériel de
Prévention de la
Délinquance et de la
Radicalisation, cofinancé
par les services de l'Etat
et de l'agglomération

5

AXES PRIORITAIRES IDENTIFIÉS

Lutte contre les violences sexuelles et sexistes

Prévenir le premier passage à l'acte délinquant

Améliorer la tranquillité publique

Prévenir des addictions et des conduites à risque

Prévenir la radicalisation et promouvoir les valeurs de la République



QUINZE PROJETS FINANCÉS EN 2024

Les objectifs et plans d'actions pour chaque axe se déclinent à travers la programmation de l'appel à projet FIPDR Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation, co-financé par les services de l'Etat et de l'agglomération. En 2024, 15 projets ont été financés répartis sous 2 grands items :

- Aller vers les personnes vulnérables pour mieux les protéger
9 actions portées par le CIDFF, France Victimes 62, le PUF, le CDOS, HAJ et La Spirale, Ufolep.
- Les jeunes, agir plus tôt et aller plus loin dans la prévention
5 actions portées par l'AEC, la Fabrique Défi, la compagnie La Femme et l'Homme debout, le CCAS de Calais et le centre Social Matisse.

A noter également :

- Les actions de repérage, mobilisation et d'orientation des éducateurs spécialisés du service prévention de la délinquance en faveur des jeunes (Fort-Nieulay - Cailloux - Saint-Pierre).
- En 2024, 65 jeunes mobilisés autour de 53 activités à vocation éducatives, ludiques, sportives et culturelles.
- La collectivité poursuit son soutien aux associations locales : le Centre de Loisirs des Jeunes (CLJ) piloté par la police nationale en faveur d'un public adolescent afin de prévenir le premier passage à l'acte délinquant.
- L'association Unis-Cité pour poursuivre son action avec les volontaires du service civique.

ZOOM

Exemple d'action

Pour améliorer la détection des violences intrafamiliales et mieux accompagner les victimes, 274 professionnels du territoire, issus d'une cinquantaine de structures ont suivi une formation afin d'apprendre à détecter les signes, recevoir la parole des victimes et les réorienter vers les partenaires spécialisés



Contrat de ville et Fonds Intercommunal de Cohésion Sociale

FOCUS

Le service Politique de la Ville de l'agglomération porte de manière mutualisée avec la Ville de Calais et en copilotage avec l'Etat le contrat de Ville « Engagements quartiers 2030 ». L'objectif est d'améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers prioritaires (Beau Marais, Fort Nieulay, Cailloux, Saint-Pierre, Quinet, Vauxhall) à Calais. Le service met également en œuvre le « Fonds Intercommunal de Cohésion Sociale », un appel à projets spécifique pour les habitants des secteurs de vigilance identifiés dans le contrat de ville (Crèvecœur, Curie et Mollien à Calais, Schweitzer à Marck).

Ce FICS est un prolongement du Contrat de Ville à destination des habitants des secteurs de vigilance, les projets s'inscrivent dans les domaines d'intervention suivants :

- La lutte contre le décrochage et la prévention de la délinquance des jeunes de 16/25 ans
- La réussite éducative des moins de 16 ans
- Le développement des bonnes pratiques en matière de santé

Six projets ont été soutenus en 2024 pour un financement total de 21 000 € :

- Les animaliers « Et pattes et vous »
- Le CCAS de Calais « Equilibre + »
- L'Association Danse en Côte d'Opale « Les arts du mouvement et du bien-être au service de la jeunesse, de l'insertion sociale et du vivre ensemble »
- Le Centre Social et Culturel Cousteau de Marck « Joue la sport »
- Le Centre Social Espace Centre « La rue aux familles »
- Le CCAS – PRE de Calais « Soigne ton écriture »

Envoyé en préfecture le 13/10/2025

Reçu en préfecture le 13/10/2025

Publié le



ID : 062-216205484-20251006-20251003-DE